

CRéDAF

Rapport d'activités 2023

Centre Régional pour le Développement
de l'Alphabétisation et de l'apprentissage
du Français pour adultes



Lire et Ecrire
Bruxelles

Fiche de renseignements

Titre du document : *Rapport annuel 2023 du Centre régional pour le développement de l'alphabétisation et l'apprentissage du français pour adultes (Lire et Écrire Bruxelles-CRÉDAF)*

Période couverte par le présent rapport : du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023 (missions 1, 2, 4) ou du 1^{er} septembre 2022 au 30 juin 2023 (missions 3 et 5)

Nom de l'organisation : Lire et Écrire Bruxelles ASBL

Siège social : Bruxelles

Adresse : rue de la Borne, 14 – BP 9, 1080 Bruxelles

Téléphone : 02 412 56 10

Site internet : <http://www.lire-et-ecrire.be/bruxelles>

Courriel : bxl.credaf@lire-et-ecrire.be

Secteur d'intervention : alphabétisation – apprentissage du français

Destinataire du rapport : Administration de la Commission communautaire française – Cohésion sociale

Personne de contact pour ce rapport : Anne Coppieters, directrice générale

Téléphone : 02 412 56 10

Courriel : bxl.direction@lire-et-ecrire.be

Table des matières

Introduction	5
Mission 1 – Accueil et orientation du public	7
I. Organisation des Points Accueil	8
A. Localisation et organisation des permanences	8
B. Spécificité : le PIF Jeunesse à Anderlecht	8
C. Couverture territoriale : un nouveau Point Accueil à Ganshoren	8
II. Les outils et les pratiques pour déterminer les besoins des candidats à l’inscription	9
A. Le positionnement linguistique alpha : nombre de tests réalisés en 2023	9
B. Le positionnement linguistique FLE : où en est-on ?	9
III. Le répertoire des lieux de formation et la plateforme collaborative	10
A. Associations recensées dans le Répertoire de l’alphabétisation et du FLE	10
B. Adhésion à la plateforme collaborative : évolution depuis 2019	11
IV. Nombre et profil des personnes accueillies	12
A. Nombre de personnes accueillies : évolution depuis 2014	12
B. Nombre de personnes par Point Accueil	12
C. Nombre d’actions réalisées au sein des Points Accueil en 2023	13
D. Profil des personnes accueillies	13
E. Profils des personnes difficiles à orienter	14
V. Les orientations par secteur	15
VI. Les orientations par secteur et par type de formation	16
VII. Les séances de testing pour d’autres organismes	17
A. Testing chez les opérateurs d’alphabétisation et de FLE	17
B. Testing auprès d’organismes hors alphabétisation et FLE	17
VIII. Les séances d’informations pour le public	18
IX. Les rencontres avec les différents partenaires	19
Constats, difficultés et perspectives	20
Mission 2 – Coordination des dispositifs d’alphabétisation et d’apprentissage du français pour adultes	21
I. La Rencontre Bruxelloise de l’Alpha et du FLE 2023	22
A. Le contexte	22
B. Au programme	22
C. Les participants	22
II. Participation aux concertations locales Cohésion sociale	23
III. Soutien et appui (non pédagogiques) des associations reconnues en Cohésion sociale	24
A. Un soutien global aux associations pour la constitution de leur dossier d’agrément	24
B. « Mon ASBL, mon archipel » : accompagner les associations dans l’écriture de leur plan quinquennal Cohésion sociale	24
C. Un appui TIC au secteur	24
D. Un aperçu des sites web gérés par LEE Bxl-CRÉDAF	24

IV. Bref descriptif de la manière dont est assurée la circulation des informations	25
V. Les collaborations et partenariats avec différents organismes	25
A. Les rencontres avec les autres centres régionaux en Cohésion sociale	25
B. La rencontre avec les opérateurs linguistiques BAPA	25
VI. GT thématiques ou transversaux, rencontres ponctuelles ou périodiques	26
A. Le festival Arts & Alpha, quatrième édition	26
1. L'édition 2023 en quelques chiffres	26
2. Le festival comme construction collective	26
B. Les jeudis du cinéma	27
C. Coordonner la mobilisation du secteur alpha et FLE autour de sujets cruciaux pour son avenir	27
Constats, difficultés et perspectives	29
Mission 3 – Dispenser des cours	31
I. Les points relatifs à l'encadrement des formations	32
A. Inscription des participants	32
B. Évaluation des savoirs de base des participants en amont des formations	32
C. Évaluation des apprentissages des participants et indicateurs qualitatifs utilisés pour analyser les objectifs à atteindre	33
D. Soutien individuel des apprenants	33
E. Avancées et évolution des pédagogies et matériaux utilisés	33
F. Non-discrimination	33
G. Gestion des absences et remplacement des formateurs	34
H. Visibilité de l'offre de formation	34
II. Nos actions de formation : organisation de l'offre	35
III. Nos actions de formation : apprentissages linguistiques et appropriations	37
A. Les types d'apprentissages linguistiques	37
B. Les appropriations en 2022-2023, nombre de groupes (Centres Alpha)	37
IV. Développement de l'accessibilité aux TIC et aux contenus multimédias pour les apprenants ...	38
A. Les formations d'alphabétisation intégrant les TIC	38
B. Un support pour la maintenance des outils informatiques	38
Constats, difficultés et perspectives	39
Mission 4 – Formation des formateurs du secteur	40
I. Les formations organisées chaque année	41
A. La formation de base	41
B. Les formations continuées	42
II. Les formations et accompagnements répondant à une demande ou un besoin	45
A. Les formations et accompagnements pour les formateurs	45
B. Les formations et accompagnements alpha-TIC	49
C. Formations à destination de travailleurs sociaux du secteur	50
Constats, difficultés et perspectives	51

Mission 5 – Détachement de formateurs dans les associations conventionnées.....	55
I. Modèle de convention.....	56
II. Description des critères de détachement.....	56
III. Les points relatifs à l’encadrement des formations	57
A. <i>Inscription des participants</i>	<i>57</i>
B. <i>Évaluation des savoirs de base des participants en amont des formations.....</i>	<i>57</i>
IV. Nos actions de formation : organisation de l’offre	58
V. Nos actions de formation : apprentissages linguistiques et appropriations	59
A. <i>Les types d’apprentissages linguistiques.....</i>	<i>59</i>
B. <i>Les appropriations en 2022-2023 (associations conventionnées).....</i>	<i>59</i>
VI. Évolution depuis année N-1 (nouvelles demandes, annulations...)	59
VII. Organismes conventionnés de septembre 2022 à juin 2023	61
Constats, difficultés et perspectives	62
Missions 3 et 5 : profil des apprenants des groupes des Centres Alpha et des associations conventionnées	64
1. Le nombre d’inscrits et de participants.....	64
2. Genre des participants	65
3. Tranche d’âge des participants	66
4. Fréquentation scolaire des participants.....	67
5. Niveau de diplôme des participants.....	68
6. Nationalité et pays de naissance des participants	69
7. Durée de séjour en Belgique des participants	70
8. Statut socioprofessionnel des participants	71
Conclusions et recommandations à la COCOF	72

Introduction

Le présent rapport, structuré selon les missions dévolues par la COCOF à LEE Bxl-CRÉDAF, couvre l'année civile 2023 concernant les missions 1, 2 et 4 et l'année académique 2022-2023 pour les missions 3 et 5. La présentation synthétique des actions que nous avons menées est assortie des constats marquants de l'année, de perspectives, ainsi que de recommandations adressées à la COCOF (rassemblées en conclusion de l'ensemble).

Ouvrons ce rapport par une bonne nouvelle : pour la première fois depuis l'année académique 2019-2020, la covid-19 n'a pas eu d'impact direct sur l'organisation de nos actions d'alphabétisation. Ce retour à la normale se répercute sur **l'offre globale de cours dispensés par LEE Bxl-CRÉDAF, qui repasse au-dessus des exigences décrétales.**

Toutefois, nuancions : si l'offre est à présent libérée, les conséquences de la pandémie affectent toujours le cœur de la demande, à savoir le public Cohésion sociale. Ce dernier est ressorti encore plus précarisé de la crise sanitaire, notamment parce que la numérisation croissante des services exclut *de facto* les plus vulnérables de leurs droits. À ce sujet, LEE Bxl-CRÉDAF a continué à mobiliser le secteur alpha et FLE en 2023. Ce mouvement illustre que **nos choix d'actions en tant que CRÉDAF – et donc, le contenu de chaque mission de ce rapport – ne peuvent être dissociés des engagements militants de LEE Bxl**, autrement dit des valeurs au fondement de notre identité associative.

Le quotidien des apprenants est de plus en plus difficile, ce qui se traduit notamment par des situations critiques au niveau de la santé et du logement. **Plus que jamais, les associations de Cohésion sociale constituent pour leurs publics un socle sur lequel s'appuyer**, pour stopper l'hémorragie avant de pouvoir éventuellement se projeter vers l'avenir. Ce que confirment les résultats de l'étude d'impact publiée par le CRAcs en 2023 (*Les publics des associations de Cohésion sociale*) : « l'association est perçue comme une ressource facilitant l'avancement dans la vie et fournissant une aide [, mais aussi] comme un lieu pour rompre avec la solitude, l'isolement et la routine, et même comme une maison, une famille ou un refuge »¹.

Néanmoins, même si l'association est considérée comme un lieu où pouvoir reprendre son souffle, **les difficultés de nos participants les privent de la stabilité indispensable pour apprendre de façon idéale.** Cela se traduit par des irrégularités et de l'absentéisme, par un décrochage et un éloignement, qui ont notamment mené à la suspension de deux conventions pour des raisons liées à la volatilité du public. **À ce propos, LEE Bxl-CRÉDAF, dans un mémorandum rédigé avec les travailleurs du secteur, appelle à la création de l'Observatoire bruxellois de l'alphabétisation et du FLE.** En plus d'un outil indispensable à la mise en place d'une politique publique de lutte contre l'analphabétisme, l'Observatoire permettrait aux associations d'affiner la connaissance de leur public, de pouvoir mieux rencontrer ce dernier, et de faire évoluer leur offre selon les données récoltées.

Pour LEE Bxl-CRÉDAF et les opérateurs, 2023 était aussi une année d'adaptation aux évolutions et rythmes institutionnels : d'une part, l'adoption de la nouvelle nomenclature commune de l'alphabétisation et du FLE, en janvier 2023, par le comité de pilotage

¹ Synthèse du Rapport annuel CBAI-CRAcs 2023, p. 15.

permanent sur l'alphabétisation. D'autre part, la procédure de demande d'agrément 2024-2028, dans le cadre de laquelle LEE Bxl-CRÉDAF a soutenu les opérateurs impliqués.

En termes d'aléas institutionnels, **mentionnons aussi, depuis l'abandon du Prim'test par Bruxelles Formation, l'absence de test d'orientation FLE commun en Région bruxelloise, et ses conséquences néfastes sur le public.** Il est urgent de résoudre cette question, véritable priorité pour LEE Bxl-CRÉDAF.

Malgré ce contexte mouvant et instable, 2023 a aussi été une année de fête, plus précisément de festival : la quatrième édition d'Arts & Alpha a valorisé les productions culturelles des apprenants aux yeux de 2000 personnes. Enfin, parmi les éléments positifs, évoquons aussi l'affluence à nos Points Accueil, qui atteint et dépasse les années pré-covid, témoignant de l'efficacité de la réorganisation desdits Points Accueil. Relevons également la participation en hausse à nos formations continuées, qui montre un intérêt croissant des formateurs alpha et FLE pour l'offre proposée.

L'ensemble des actions précitées – et d'autres recensées dans ce rapport – font de **2023 une année très importante en matière de partenariat et de soutien des opérateurs.** Leur succès témoigne de leur pertinence et d'une **reconnaissance de notre action au sens large par le secteur.**

Mission 1 – Accueil et orientation du public

La Mission accueil et orientation consiste à accueillir et orienter les adultes francophones et non francophones vers les dispositifs d’alphabétisation et d’apprentissage du français les plus adéquats en Région bruxelloise.

Pour mener à bien cette mission, l’Équipe accueil et orientation élabore une stratégie à court, moyen et long terme, visant à toucher un large public, notamment les personnes qui, en raison de leur situation géographique ou de leurs caractéristiques, sont éloignées des offres de cours alpha et FLE.

Cette visée se reflète sur le choix des lieux d’ouverture des Points Accueil (par exemple : Point Accueil Woluwe ou Point Accueil jeunesse, voir [Rapport CRÉDAF 2022](#), pp.8-9) mais aussi sur la diversité des lieux, organismes et associations où l’Équipe accueil et orientation déploie ses actions. Rentre aussi en considération l’identification d’une demande (ou d’un besoin) par des services locaux et des associations en contact avec le public. Enfin, La mise à disposition d’un local pour organiser des permanences est essentielle.

Parmi les faits qui ont marqué 2023, mentionnons :

- une augmentation du nombre de personnes accueillies par rapport à 2022 (2329 personnes accueillies pour un total de 2838 actions d’orientation) ;
- 1335 tests de positionnement réalisés ;
- l’ouverture d’un nouveau Point Accueil à Ganshoren et le renforcement du Point Accueil Molenbeek ;
- le recensement de 119 associations (pour 138 lieux) dans le Répertoire associatif bruxellois de l’alphabétisation et du FLE. Parmi elles, on retrouve toutes les associations reconnues en Cohésion sociale-P 2 ;
- l’évolution positive de la dynamique autour de l’utilisation de la plateforme collaborative, avec 77 membres actifs, dont 69 reconnus en priorité 2 ;
- la participation au Salon de la formation 2023.

En 2024, une attention particulière sera accordée à la communication par les opérateurs P2 de leur offre, ainsi qu’au développement d’un outil de positionnement FLE commun visant à remplacer le Prim’test que devait développer Bruxelles Formation et que LEE Bxl-CRÉDAF va mettre en place avec d’autres associations P 2.

I. Organisation des Points Accueil

A. Localisation et organisation des permanences

Les Points Accueil et les permanences qui s’y tiennent sont répertoriés sur cette page web : <https://lire-et-ecrire.be/8-points-accueil>.

B. Spécificité : le PIF Jeunesse à Anderlecht

Depuis 2021, LEE Bxl-CRÉDAF tient une permanence hebdomadaire au Point d’(In)Formation jeunesse (PIF), espace coordonné par le Service jeunesse de la commune d’Anderlecht, qui met des locaux à disposition des associations visant un public jeune (12-26 ans). Malgré une plage d’ouverture relativement restreinte (une demi-journée par semaine, le mardi après-midi), la présence de LEE Bxl-CRÉDAF contribue à rendre visible la problématique de l’analphabétisme chez les jeunes Bruxellois et à créer des synergies avec des associations qui travaillent exclusivement avec ce public.

En effet, le Point Accueil jeunesse reçoit surtout un public envoyé ou accompagné par des travailleurs sociaux d’autres associations comme Mentor-Escale, Le Refuge Bruxelles, DUO for a JOB, Tchaï, Fedasil, Infor Jeunes... Cette collaboration avec d’autres partenaires permet aux jeunes d’obtenir des réponses à leurs questions spécifiques – souvent complémentaires à leurs préoccupations liées aux études –, portant sur la situation administrative, l’équivalence des diplômes, les droits sociaux, les activités culturelles...

Le public jeune dans l’ensemble des Points Accueil

En 2023, le public jeune (< 27 ans) représente 17% du public accueilli par les différents Points Accueil ; le nombre de jeunes semble se stabiliser par rapport à 2022.

Évolution de l’accueil du public jeune			
Catégorie d’âge	2021	2022	2023
< 27 ans ²	224	415	397
27 ans et plus	1428	1778	1932
Total de personnes accueillies	1652	2193	2329
Proportion de jeunes	13,6%	18,9%	17,0%

C. Couverture territoriale : un nouveau Point Accueil à Ganshoren

Un nouveau Point Accueil a été ouvert à Ganshoren, en partenariat avec la commune, dans les locaux de l’antenne « LISA 1083 »³. Lire et Écrire Bruxelles-CRÉDAF (LEE Bxl-CRÉDAF) y assure une permanence chaque lundi après-midi.

² Nous avons choisi de positionner le critère à « moins de 27 ans », d’une part car ce chiffre permet d’inclure un public universitaire en demande de cours de français, d’autre part pour se calquer sur le public qui fréquente notre Point Accueil situé au PIF (jusqu’à 26 ans).

³ Les antennes LISA (Local Integrated Security Antenna) sont ouvertes dans des quartiers relativement éloignés de l’administration communale locale, afin de rapprocher les différents services et les citoyens, notamment en matière de prévention, de sécurité et d’aide sociale. « [LISA 1083](#) » a été inaugurée le 15 mars 2023.

II. Les outils et les pratiques pour déterminer les besoins des candidats à l'inscription

Nous renvoyons le lecteur au [Rapport CRÉDAF 2021 \(pp. 12-15\)](#) pour une description plus approfondie du processus de détermination des profils et besoins des candidats à l'inscription (réculte des données « apprenants », détermination des compétences de base, positionnement linguistique).

A. Le positionnement linguistique alpha : nombre de tests réalisés en 2023

En 2023, nous avons réalisé 1335 tests de positionnement auprès du public alpha et FLE. Le public orienté vers le secteur de la Cohésion sociale, l'Éducation permanente, les BAPA, ainsi que vers les associations ISP alpha et FLE, est systématiquement testé. Chaque personne repart avec son test, afin de le remettre à l'institution vers laquelle elle est orientée. De plus, une copie est systématiquement conservée par LEE Bxl-CRÉDAF dans le dossier de la personne et demeure ainsi à disposition de celle-ci ou de l'association. Pour ce qui est des personnes orientées vers la Promotion sociale, aucun test n'est réalisé car ce dispositif utilise ses propres outils de positionnement.

B. Le positionnement linguistique FLE : où en est-on ?

Depuis juin 2023, les Points Accueil de LEE Bxl-CRÉDAF réutilisent le [Test de positionnement pour le français langue étrangère et seconde](#) (FLES), créé par Lire et Écrire Communauté française. Ce test est, depuis l'abandon du Prim'test par Bruxelles Formation, la seule alternative possible en termes de testing sur le territoire bruxellois. Toutefois, nous constatons la difficulté suivante pour ce qui est de son utilisation par d'autres opérateurs : chacun d'entre eux adapte le test selon ses propres besoins. En effet, il n'y a pour le moment ni concertation avec les opérateurs ni formation à l'utilisation de cet outil, ce qui entraîne l'absence d'harmonisation quant à son usage à l'échelle du secteur. Cette absence d'un outil commun officiel de référence expose le public au risque d'un testing excessif, d'autant plus que les différents secteurs utilisent leur propre outil de positionnement.

Face à cette situation, LEE Bxl-CRÉDAF doit travailler au développement d'un outil de testing FLE commun avec d'autres associations P2. Ce sujet, remis à l'ordre du jour en 2023, restera une priorité en 2024 (voir ci-dessous : *Constats, difficultés et perspectives*).

III. Le répertoire des lieux de formation et la plateforme collaborative

Le [Répertoire associatif bruxellois de l'alphabétisation et du FLE](#) est un moteur de recherche, où l'utilisateur peut trouver les informations générales sur les associations répertoriées (site web, heures de contact, adresse, descriptif des actions, prix, nombre d'heures, type d'offre...), en filtrant selon ses besoins. La mise à jour du Répertoire se fait tout au long de l'année, selon les informations qui nous parviennent (COCOF, associations). De plus, une fois par an, un mail est envoyé à toutes les associations répertoriées pour les inviter à nous transmettre les éventuelles mises à jour concernant leurs informations générales.

La **plateforme collaborative** est un outil de communication entre associations membres, qui favorise l'échange et le partage d'informations. Le contenu partagé concerne l'offre, les places disponibles à un moment « t », les différentes activités proposées, les offres d'emploi...

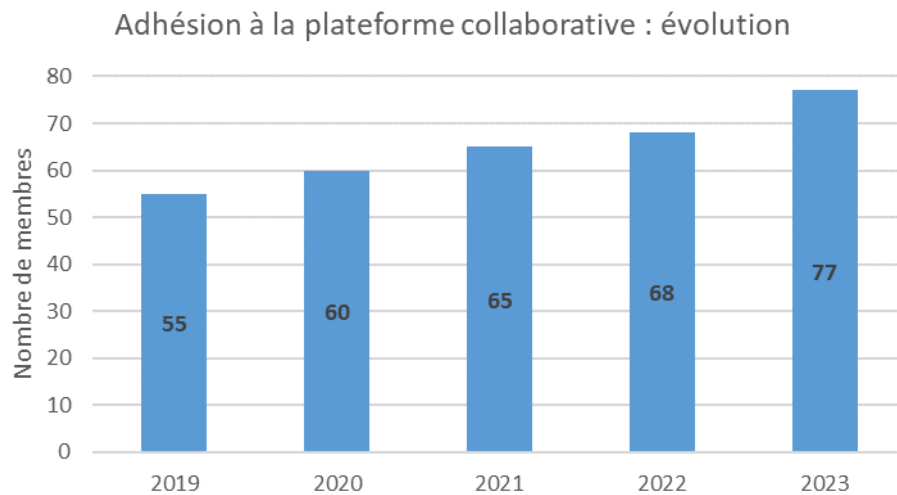
Dans les faits, les opérateurs P2 peuvent communiquer leur offre de différentes façons : courriels, appels téléphoniques, dépliants, rencontres... Nous accordons de l'importance à cette diversité de canaux de communication, pour que les associations puissent nous transmettre l'information par le canal qui leur convient le mieux. Toutefois, malgré la liste des canaux disponibles, LEE Bxl-CRÉDAF constate que ce sont toujours les mêmes associations qui communiquent leur offre, malgré l'article 12 des arrêtés du décret relatif à la Cohésion sociale, qui stipule que les opérateurs P2 sont tenus de communiquer au CRÉDAF l'offre de formation qu'ils proposent.

A. Associations recensées dans le Répertoire de l'alphabétisation et du FLE

Le Répertoire associatif bruxellois de l'alphabétisation et du FLE recense actuellement 138 lieux (pour 119 associations, certaines ayant plusieurs lieux d'implantation) où sont proposés des cours d'alphabétisation et/ou de FLE en Région bruxelloise. Toutes les associations reconnues en Cohésion sociale-priorité 2 y sont répertoriées.

B. Adhésion à la plateforme collaborative : évolution depuis 2019

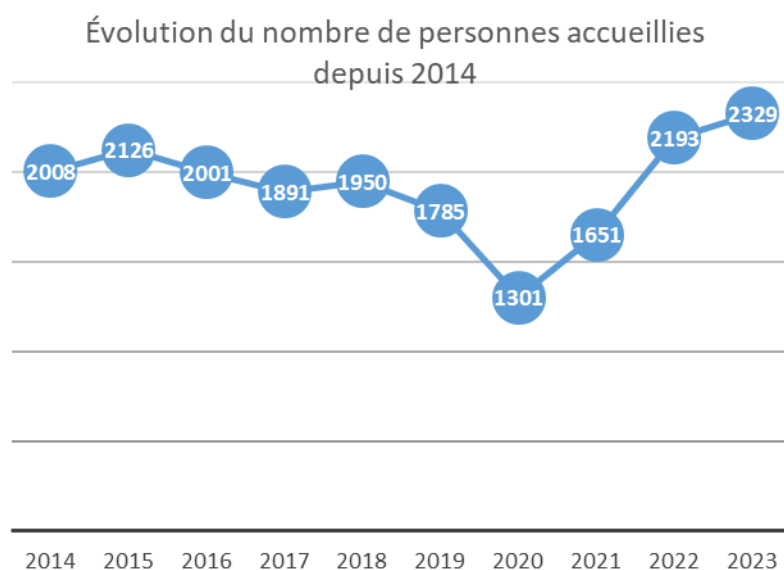
Le graphique ci-dessous reprend le nombre de membres actifs de la plateforme depuis sa création et atteste d'une évolution positive quant à l'adhésion des associations. Actuellement, 77 associations font partie de la plateforme et partagent des informations via celle-ci. Parmi elles, 69 sont reconnues en Cohésion sociale-priorité 2, les 8 autres étant reconnues dans les secteurs de l'ISP alpha, de l'ISP FLE et de l'Éducation permanente.



IV. Nombre et profil des personnes accueillies

A. Nombre de personnes accueillies : évolution depuis 2014

Le graphique ci-dessous reprend l'évolution du nombre de personnes accueillies dans les Points Accueil durant les dix dernières années, ainsi que lors de la permanence au Point d'(In)Formation jeunesse d'Anderlecht. Le creux observé en 2020 et 2021 s'explique par le contexte de crise sanitaire. Depuis, la demande annuelle est croissante et dépasse celle des années pré-covid.



B. Nombre de personnes par Point Accueil en 2023

Le tableau ci-dessous reprend le nombre de personnes qui ont fait une demande de cours dans les différents Points Accueil en 2023 : 2329 personnes ont été accueillies.

Point Accueil	Personnes ayant effectué une demande de cours
Molenbeek	939
Anderlecht	444
Schaerbeek	359
Ixelles	256
Saint-Gilles	224
PIF jeunesse	50
Woluwe-Saint-Lambert	38
Ganshoren	19
Total de personnes	2329

Le Point Accueil de Molenbeek charrie environ 40% de la demande totale. Ceci est dû à sa situation géographique et à sa facilité d'accès en transports en commun, ce qui facilite le déplacement des personnes habitant dans les communes plus au nord de Bruxelles telles que Laeken, Ganshoren, Jette, Berchem ou Koekelberg.

Pour répondre à cette demande, nous avons renforcé le Point Accueil de Molenbeek en doublant le nombre de plages horaires sur rendez-vous.

La fréquentation plus faible des Points Accueil de Woluwe et de Ganshoren s'explique par le nombre de permanences réduites (deux matinées par mois à Woluwe, une après-midi par semaine à Ganshoren), par le nombre restreint de travailleurs affectés à ces permanences, ainsi que par leur création récente (2023 pour Ganshoren, 2022 pour Woluwe).

Tous les dispositifs sont évalués afin de les adapter en fonction de la demande et de leur fréquentation.

C. Nombre d'actions réalisées au sein des Points Accueil en 2023

Ce chiffre de 2329 personnes n'est pas représentatif du travail réalisé auprès du public. En effet, la demande d'une personne, et donc son orientation, peuvent nécessiter plusieurs passages par un Point Accueil. Dès lors, afin de donner une plus juste représentation du travail effectué, le tableau ci-dessous reprend le nombre d'actions réalisées au total et dans chaque Point Accueil. En 2023, nous avons réalisé 2838 actions pour les 2329 personnes ayant fait appel à notre service.

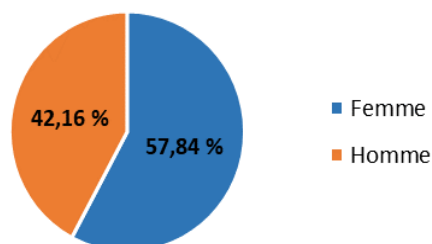
Points Accueil	Actions réalisées
Molenbeek	1179
Anderlecht	524
Schaerbeek	439
Ixelles	320
Saint-Gilles	263
PIF Jeunesse	52
Woluwe-Saint-Lambert	42
Ganshoren	19
Total d'actions	2838

D. Profil des personnes accueillies

Aucune variation marquante n'est à signaler par rapport à 2022 en termes de profil des personnes accueillies, qu'il soit question de genre, d'âge, de niveau d'études ou de situation administrative.

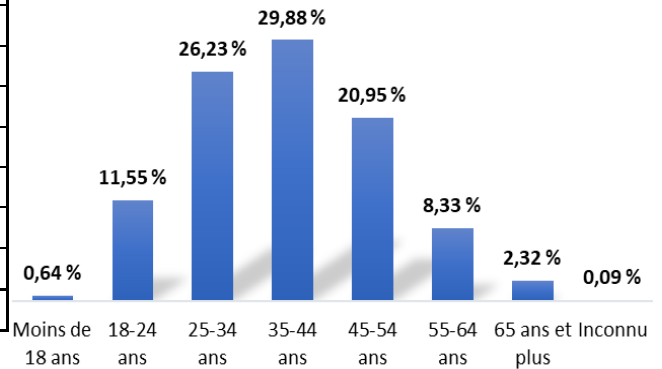
1. Genre

Femme	1347
Homme	982
Total de personnes accueillies	2329



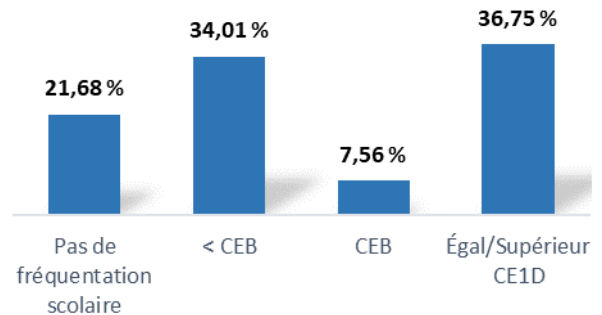
2. Tranche d'âge

Moins de 18 ans ⁴	15
18-24 ans	269
25-34 ans	611
35-44 ans	696
45-54 ans	488
55-64 ans	194
65 ans et plus	54
Inconnu	2
Total de personnes accueillies	2329



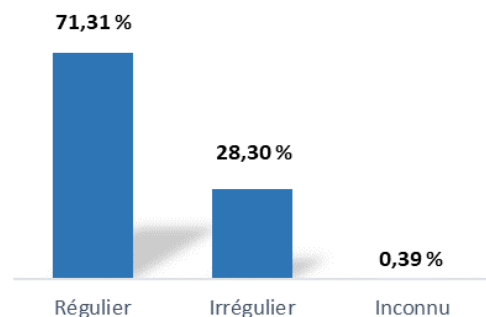
3. Niveau d'études

Pas de fréquentation scolaire	505
< CEB	792
CEB	176
Égal ou supérieur CE1D	856
Total de personnes accueillies	2329



4. Situation administrative

Régulier	1661
Irrégulier	659
Inconnu	9
Total de personnes accueillies	2329



E. Profils des personnes difficiles à orienter

Les profils des personnes difficiles à orienter ne variant pas d'une année à l'autre, nous renvoyons le lecteur au [Rapport CRÉDAF 2021](#) (pp. 21-22) pour plus d'informations à ce sujet.

⁴ La catégorie « moins de 18 ans » englobe des adolescents en obligation scolaire qui ont entre 16 et 17 ans. Ce public – toujours envoyé par des écoles professionnelles ou d'autres types de structures qui l'accompagnent – est orienté vers la Promotion sociale, ou vers des organismes qui prennent en charge les adolescents en décrochage scolaire, ou encore en situation de handicap.

V. Les orientations par secteur

Les personnes accueillies sont orientées vers les différents secteurs et opérateurs sur base de leur demande et des besoins qu'elles expriment : nombre d'heures hebdomadaire, créneau horaire, prix, distance par rapport au domicile... L'orientation est proposée sur base de ces critères, mais aussi selon les conditions d'accès imposées par chaque secteur ou opérateur. Concrètement, l'orientation d'une personne est effectuée par des chargés d'orientation formés et expérimentés, sur base d'un entretien individuel, d'un bilan des compétences et d'un test des compétences linguistiques. Le tableau ci-dessous reprend, pour chaque semestre, le nombre d'orientations faites vers les principaux opérateurs de la région qui proposent des cours d'alphabétisation ou de FLE.

Secteur d'orientation	1 ^{er} semestre	2 ^e semestre	Total	
Cohésion sociale et Éducation permanente	167	445	612	26,28 %
Promotion sociale	180	442	622	26,71 %
ISP alpha et FLE	20	32	52	2,23 %
Centre Alpha LEE Bxl	208	352	560	24,04 %
Liste d'attente Centre Alpha LEE Bxl ⁵	74	105	179	7,69 %
BAPA	2	9	11	0,47 %
SAE LEE Bxl ⁶	10	0	10	0,43 %
Formation qualifiante	1	0	1	0,04 %
Autres ⁷	14	17	31	1,33 %
Personnes non orientées ⁸	114	137	251	10,78 %
Total général	790	1539	2329	100 %

⁵ Les personnes sur liste d'attente sont celles qui ont exprimé le souhait de suivre des cours exclusivement dans un des Centres Alpha de LEE Bxl.

⁶ Le Service alpha-emploi (SAE) de LEE Bxl accompagne les personnes en difficulté avec l'écrit dans toutes leurs démarches de recherche d'emploi, sous forme de suivi individuel ou d'animation collective.

⁷ La catégorie « Autres » regroupe les personnes qui se présentent pour des problématiques liées à la méconnaissance du français, hors cours d'alphabétisation et de FLE. Leur orientation concerne des activités plus transversales : cela peut être des cours d'informatique, tables de discussion, cours de permis de conduire, testing pour la nationalité, cours d'intégration, cours de néerlandais...

⁸ Par personnes non orientées, nous entendons celles dont la demande ne correspond à aucune offre (au moment de la demande ou en général). Parmi les profils particulièrement difficiles à orienter, citons les personnes sous contrat Article 60, les personnes incarcérées en réinsertion, les jeunes parents... Pour plus d'informations, voir [Rapport CRéDAF 2021](#) (pp. 21-22).

VI. Les orientations par secteur et par type de formation

Depuis juillet 2022, une nouvelle fonction de notre base de données permet de préciser le type de cours ainsi que le secteur vers lequel la personne est orientée. Le tableau ci-dessous recense les chiffres pour 2023.

Secteur d'orientation	Type de formation ⁹				
	Alpha écrit	Alpha oral	FLE	Total	
Cohésion sociale et Éducation permanente	82	157	373	612	26,28 %
Promotion sociale	120	65	437	622	26,71 %
ISP alpha et FLE	22	11	19	52	2,23 %
Centre Alpha LEE Bxl	206	343	11	560	24,04 %
Liste d'attente Centre Alpha LEE Bxl	62	109	8	179	7,69 %
BAPA	1	4	6	11	0,47 %
SAE LEE Bxl	4	6	0	10	0,43 %
Formation qualifiante	1	0	0	1	0,04 %
Autres ¹⁰	11	10	10	31	1,33 %
Personnes non orientées	71	114	66	251	10,78 %
Total général	580	819	930	2329	100 %

L'orientation vers les différents types de formations découle des compétences de base en lecture et en écriture de la personne dans sa langue maternelle. Celles-ci sont identifiées par les chargés d'orientation. Les outils de positionnement permettent d'orienter les candidats à l'inscription vers le cours/niveau le mieux adapté à leurs besoins d'apprentissage en alphabétisation ou en FLE. En ce qui concerne les orientations vers les cours d'alpha écrit, le critère pris en compte est d'avoir au minimum un niveau oral 2 (sur base de l'outil de positionnement linguistique pour l'accueil et l'orientation en alphabétisation conçu par LEE). Les personnes positionnées au niveau oral 2 ont intégré la structure de phrase simple (sujet + verbe + complément) et ont un vocabulaire suffisamment étoffé pour décrire leur environnement proche. Ce choix permet au public bruxellois, essentiellement non francophone, de rentrer plus rapidement dans un processus d'alphabétisation.

⁹ La nomenclature présentée dans ce tableau (alpha oral, alpha écrit) est interne à LEE Bxl-CRÉDAF. Pour information, notre public est essentiellement alpha non francophone.

¹⁰ Voir nbp 7.

VII. Les séances de testing pour d'autres organismes

Comme chaque année, nous avons organisé des séances de testing à la demande des partenaires associatifs et des organismes qui nous ont sollicités. Ce type d'intervention a permis de tester 117 personnes et de leur proposer, entre autres, une orientation vers un cours d'alphabétisation ou de FLE.

A. Testing chez les opérateurs d'alphabétisation et de FLE

En 2023, lors des périodes d'inscription, nous avons mobilisé nos compétences en matière de testing au service du CIRE (Ixelles, P2), du Centre Communautaire Maritime (Molenbeek, P2), et du Centre culturel La Villa (Ganshoren, « Initiative »). De plus, nous avons organisé des séances de testing et d'orientation en partenariat avec la Promotion sociale flamande-CVO¹¹, pour leur public alpha souhaitant s'alphabétiser en français.

Précisions : les chargés d'orientation LEE Bxl-CRÉDAF se déplacent au sein des associations partenaires pour tester leur public. Les bilans et les tests effectués visent à former les groupes au sein de l'association ou à réorienter le public ne correspondant pas au profil attendu par les partenaires. Ces interventions se font à la demande et selon les ressources disponibles au moment de celle-ci.

B. Testing auprès d'organismes hors alphabétisation et FLE

En 2023, nous avons été contactés par le Centre Fedasil-Samu d'Anderlecht pour orienter des personnes demandeuses d'asile vers des cours d'alphabétisation ou de FLE. Nous y avons organisé une journée complète dédiée à l'accueil et à l'orientation, nous permettant ainsi d'accueillir et d'orienter environ 40 candidats-apprenants.

En septembre, Maks VZW, à Cureghem, nous a sollicités pour organiser une journée de tests et d'orientation au sein de leur structure. Cette association néerlandophone accompagne des chercheurs d'emploi, proposant notamment des cours d'alphabétisation en français parmi ses différentes formations. L'objectif de cette journée était de trouver des solutions de cours pour un groupe de personnes nécessitant une réorientation en raison de l'inadéquation de leur niveau avec les cours proposés au sein de l'association.

¹¹ Centrum voor Volwassenenonderwijs.

VIII. Les séances d'informations pour le public

1. Séances d'informations dans les Centres Alpha LEE Bxl

Nous avons tenu 10 séances d'information en journée et 2 en soirée dans les cinq Centres Alpha de LEE Bxl. Ces séances étaient spécifiquement conçues pour le public à la recherche de cours d'alphabétisation et d'apprentissage du français. Les thèmes abordés comprenaient les différents types de cours disponibles, les conditions d'accès, les lieux de formation, ainsi que les procédures et dates d'inscription dans les différents secteurs de formation, telles que la Cohésion sociale, la Promotion sociale ou l'Insertion socioprofessionnelle.

2. Séances d'informations diverses

Nous avons organisé des séances d'information du public dans les ASBL Cosmos (Anderlecht), DUO for JOB (Ixelles), et le SAMPa (Molenbeek).

3. Séance d'informations à Fedasil Petit-Château

En réponse à la demande des travailleurs du service de nettoyage du Centre Fedasil du Petit-Château, nous avons organisé une séance d'information spécifique pour cette équipe composée de 15 personnes. Ces dernières montraient un intérêt particulier pour les cours d'alphabétisation, souhaitant renforcer leurs compétences pour évoluer dans le cadre de leurs fonctions professionnelles.

4. Participation au Salon annuel de la formation 2023

Nous avons pris part au Salon annuel de la formation, organisé par Bruxelles Formation les 21 et 22 mars 2023. Lors de ces deux journées, notre équipe a eu l'opportunité d'accueillir et d'informer un vaste public à la recherche de cours d'alphabétisation et d'apprentissage du français langue étrangère. Notre présence à cet événement a renforcé notre collaboration avec des professionnels issus d'autres secteurs, confrontés à un public qui éprouve des difficultés en lecture, en écriture, ou exprimant le besoin de renforcer leurs compétences en français.

IX. Les rencontres avec les différents partenaires

1. Réunions annuelles de préparation de la rentrée

L'équipe de la Mission accueil et orientation a organisé cinq réunions en vue de la préparation de la rentrée 2023-2024. Toutes les associations reconnues en P 2 ont été invitées à y participer, favorisant ainsi la transmission d'informations sur les modalités d'inscription, le nombre de groupes, ainsi que sur les niveaux organisés par chacune d'entre elles. Ont effectivement participé 37 associations (dont 30 P 2, deux « Initiative », une « Innovation »). Il est à noter qu'une coordination locale et deux BAPA ont aussi répondu présents. Ces réunions ont également été l'occasion de présenter et d'échanger sur la nouvelle nomenclature approuvée par le Comité de pilotage permanent sur l'alphabétisation. Enfin, nous y avons souligné l'importance de partager l'offre à travers l'utilisation de la plateforme collaborative Alpha et FLE.

2. Public spécifique : l'ASBL Le Refuge Bruxelles

Le Refuge Bruxelles ABSL (Ixelles) est une structure d'hébergement d'urgence et d'accompagnement pour personnes LGBTQIA+ âgées de 18 à 25 ans et en situation d'exclusion en raison de leur orientation sexuelle et/ou de leur identité de genre. Le Refuge a été désigné par Fedasil pour l'accueil de demandeurs d'asile issus de cette communauté. Une réunion s'est tenue entre la chargée d'orientation LEE Bxl-CRÉDAF du PIF Anderlecht et des travailleurs sociaux du Refuge. L'objectif était de comprendre au mieux la réalité vécue par ces jeunes, afin de déterminer les orientations les plus appropriées pour chacun d'eux, en tenant compte de leur situation individuelle et de leur identité. Le tout en cherchant à minimiser autant que possible les situations de discrimination auxquelles ces jeunes pourraient être confrontés.

3. Présentation du fonctionnement des Points Accueil

Suite au changement de coordination au sein de l'ASBL Bouillon de CultureS (Schaerbeek), une réunion a eu lieu dans le but de présenter le rôle du CRÉDAF, en mettant spécifiquement l'accent sur le fonctionnement et les actions mises en place par la Mission accueil pour venir en appui aux associations et au public. De plus, nous avons saisi cette opportunité pour présenter la plateforme collaborative, son fonctionnement, et inviter l'association à adhérer à celle-ci.

Constats, difficultés et perspectives

1. Sur la communication de l'offre proposée par les associations

Malgré une évolution positive dans la collecte d'informations sur l'offre proposée par les associations, et malgré la diversification des canaux de contact proposés par le CRÉDAF (plateforme, réunions, téléphone, mails), les données fournies proviennent essentiellement des mêmes associations. Cela restreint les possibilités pour le public d'être informé sur l'offre proposée par le secteur et de trouver un cours à proximité de son domicile.

2. Sur l'usage de la nomenclature européenne

Nous observons qu'une grande majorité des associations offrant des cours de FLE n'utilisent pas la nomenclature fixée par le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL). Par conséquent, nous rencontrons une réelle difficulté à orienter le public en se basant sur les résultats du [Test de positionnement français langue étrangère et seconde \(FLES\)](#), en raison de la diversité des références utilisées par ces associations.

3. Sur les thématiques liées au FLE

En 2024, nous prévoyons de collaborer étroitement avec l'ASBL Proforal (Molenbeek) sur des thématiques directement liées aux associations organisant des cours de FLE :

- nous nous concentrerons particulièrement sur une révision du Test de positionnement pour le français langue étrangère et seconde (FLES). À ce sujet, nous avons l'intention de mettre en place un groupe de travail, en collaboration avec des opérateurs de niveau P2-FLE. L'objectif de ce groupe sera de revisiter les épreuves déjà utilisées par ces opérateurs P2-FLE, dans le but de développer un outil commun spécifiquement adapté aux besoins du public et des associations ;
- lors d'une rencontre bruxelloise de l'alpha et du FLE, nous organiserons une matinée de travail avec les associations P2 dédiée à la différenciation des publics (alpha et FLE) et à la présentation de la nouvelle nomenclature établie par le Comité de pilotage permanent sur l'alphabetisation.

Mission 2 – Coordination des dispositifs d’alphabétisation et d’apprentissage du français pour adultes

Le CRÉDAF est chargé de coordonner – en cohérence avec tous les acteurs en la matière sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale – les dispositifs d’alphabétisation pour adultes francophones et d’apprentissage du français pour adultes non francophones. Dans le cadre de cette mission, il apporte son expertise au secteur ainsi que ses ressources méthodologiques et pédagogiques en cette matière.

Pour accomplir cette mission, LEE Bxl-CRÉDAF organise un panel d’actions qui accompagnent les associations du secteur alpha et FLE autour d’intérêts partagés, dans la durée, tout en se montrant disponible pour répondre aux demandes spécifiques des opérateurs, notamment celles liées à la Cohésion sociale.

En 2023, nous avons notamment...

- via une rencontre bruxelloise de l’alphabétisation et du FLE (RBA), rassemblé des associations alpha et FLE pour la rédaction d’un memorandum qui cristallise les préoccupations et revendications des travailleurs du secteur ;
- soutenu les associations dans leur procédure de demande d’agrément Cohésion sociale ;
- organisé la quatrième édition du festival Arts & Alpha, pour mettre en lumière les projets des associations où se rencontrent alphabétisation et culture ;
- porté la mobilisation de la société civile contre « Bruxelles numérique », notamment de nombreuses associations qui voient la numérisation des services d’intérêt général bouleverser leur mission d’apprentissage.

En 2024, nous investirons davantage le format de la RBA, afin d’avancer sur des thématiques essentielles pour le secteur, notamment les enjeux en lien avec la question du public (spécificités du public Cohésion sociale, constitution des groupes, taux d’accroche en formation...).

De plus, nous nous assurerons que la dynamique créée autour de la mobilisation contre la numérisation des services d’intérêt général ne s’essouffle pas en cette période pré-électorale.

I. La Rencontre Bruxelloise de l'alpha et du FLE 2023

Cette rencontre, intitulée *En vue des prochaines élections de juin 2024, quel mémorandum politique pour le secteur de l'alphabétisation et du FLE ?*, a eu lieu le 20 octobre 2023 de 8 h 45 à 14 h 00, au Pianofabriek (Saint-Gilles).

A. Le contexte

En vue des échéances électorales belges de 2024, LEE Bxl-CRÉDAF a voulu réaliser un mémorandum qui reprendrait des revendications du secteur, afin de souligner les besoins des apprenants, des travailleurs associatifs et des associations.

Dans ce contexte, nous avons identifié 4 thématiques porteuses d'enjeux et de défis qui touchent les politiques de la Région de Bruxelles-capitale et de la COCOF : la Cohésion sociale, l'emploi, l'insertion socioprofessionnelle et la politique des primoarrivants.

B. Au programme

Dans un premier temps, et pour chaque thématique, des actrices de terrain ont présenté leurs constats et des pistes de revendication :

- **Cohésion sociale** : Tamimount Essaidi, directrice de la Maison de quartier Saint-Antoine.
- **Emploi** : Laurence Heusy, coordinatrice du Service alpha-emploi de LEE Bxl.
- **Insertion socioprofessionnelle** : Noémie Jonckeer, agent de guidance, et Odile Hennecart, formatrice, toutes les deux chez Proforal.
- **Primoarrivants** : Marie Tercelin, directrice du Partenariat Marconi.

À partir de ces interventions, quatre sous-groupes thématiques se sont formés, où les participants ont pu échanger sur leurs réalités professionnelles et, à partir de ces dernières, formaliser des revendications, avant de revenir en plénière pour partager la synthèse de leur travail.

Le contenu émergent des propos tenus a servi de matière au mémorandum 2024, consultable sur [le site web de LEE Bxl](#) au moment de rédiger ce rapport. Ce document entend donner aux pouvoirs publics des leviers, qui, s'ils sont utilisés, ouvriront la voie à un avenir socialement plus juste pour les personnes en difficulté avec la lecture et l'écriture, ainsi que pour les associations alpha et FLE qui les forment et les soutiennent dans leur parcours émancipateur.

C. Les participants

37 personnes ont participé à la rencontre, dont 25 en provenance d'associations alpha et FLE (parmi elles, des P 2), 1 d'une coordination locale Cohésion sociale, et 11 de LEE Bxl-CRÉDAF.

II. Participation aux concertations locales Cohésion sociale

En 2023, LEE Bxl-CRÉDAF était représenté aux réunions du Conseil consultatif – section Cohésion sociale et était présent à la majorité des réunions des 12 concertations communales Cohésion sociale, en réponse aux invitations de Bruxelles-Ville, Schaerbeek, Etterbeek, Ixelles, Saint-Gilles, Anderlecht, Molenbeek, Koekelberg, Jette, Forest, Uccle et Saint-Josse, ce dans le respect du décret Cohésion sociale (qui précise que le CRÉDAF et les deux autres centres régionaux sont des invités permanents de ces concertations). Seule la concertation d’Evere n’a pas envoyé d’invitation.

Ces rencontres sont l’occasion pour le CRÉDAF de récolter les informations du terrain, mais aussi d’informer les opérateurs d’alphabétisation et de FLE sur ce que LEE Bxl-CRÉDAF peut leur apporter comme soutien. Cette année riche en réunions a renforcé la relation de confiance avec les associations concernées par la procédure d’agrément : information et accompagnement à la remise des dossiers, présentation et remise d’avis en concertation locale des dossiers retenus.

LEE Bxl-CRÉDAF était présent aux réunions locales portant spécifiquement sur les quatre priorités ou les P2, organisées dans certaines communes (Bruxelles le 07/04, Molenbeek les 11/04 et 03/05, St Gilles le 12/04, St Josse et Schaerbeek le 19/04, Ixelles le 25/04).

LEE Bxl-CRÉDAF a eu l’occasion de présenter ses missions et services (Plateforme alpha et FLE, Service alpha-emploi), ainsi que son action du festival Arts & Alpha, le 24/05, à la concertation locale de Saint-Gilles.

III. Soutien et appui (non pédagogiques) des associations reconnues en Cohésion sociale

A. Un soutien global aux associations pour la constitution de leur dossier d'agrément

LEE Bxl-CRÉDAF a accompagné les associations dans leur demande d'agrément 2024-2028, en leur fournissant les informations nécessaires pour la remise de leur dossier. Cela s'est fait dans le cadre des concertations communales (voir ci-dessus, point II., ***Participation aux concertations locales***), ou sous la forme d'un module visant à donner aux associations les outils nécessaires à la rédaction de leur plan quinquennal (voir ci-dessous, point B., « ***Mon ASBL, mon archipel*** »), ou encore lors de nombreux moments informels sur demande des associations (clarifications sur la procédure et sur le décret Cohésion sociale, relecture de certaines demandes).

B. « Mon ASBL, mon archipel » : accompagner les associations dans l'écriture de leur plan quinquennal Cohésion sociale

Pour soutenir les associations dans la rédaction de leur demande d'agrément Cohésion sociale, notamment en ce qui concerne l'élaboration d'un plan d'actions quinquennal, LEE Bxl-CRÉDAF a organisé un module intitulé « Mon ASBL, mon archipel ; penser les visées de l'association avec ceux qui la font vivre » (du 15 au 17 Février 2023).

Les objectifs de ce module étaient...

- d'explorer, via le processus de l'atelier d'écriture, les visées de l'association avec ceux qui la font vivre, pour que chacun s'y sente partie prenante et puisse librement y apporter sa pierre ;
- d'apprendre à savoir mettre en récit le travail de l'association, que les participants osent raconter leur action avec leurs mots et qu'ils puissent les associer avec les questions du formulaire de demande d'agrément ;
- de faire vivre des valeurs à travers des pratiques concrètes, les questionner, les analyser, envisager des pistes pour se les réapproprier en fonction de sa réalité.

À la même fin, une résidence d'écriture a été organisée du 1^{er} au 3 mars, rassemblant les travailleurs de 15 associations, dont 10 P 2.

C. Un appui TIC au secteur

LEE Bxl-CRÉDAF, en complément au subsidé COCOF « Initiative », soutient le secteur en mettant à sa disposition un informaticien public et un technicien informatique (voir *Rapport Initiative 2023* pour plus de détails).

D. Un aperçu des sites web gérés par LEE Bxl-CRÉDAF

Les différents sites web sont présentés dans le [Rapport CRÉDAF 2022](#) (p.29). Ils constituent une source importante d'informations sur les actions organisées par LEE Bxl-CRÉDAF ou par les associations du secteur, tout en regroupant des ressources de natures diverses utiles aux associations.

IV. Bref descriptif de la manière dont est assurée la circulation des informations

La manière dont est assurée la circulation des informations est similaire d'une année à l'autre. Pour plus d'informations à ce sujet, nous renvoyons le lecteur au [Rapport CRÉDAF 2021](#) (pp. 37-38).

En 2023, 164 mails ont été envoyés, dont 43% à la demande du réseau ou de partenaires. Leur contenu était d'ordre informatif (l'ouverture de groupes en alphabétisation ou en FLE, les Jeudis du cinéma, l'offre de formation de formateur...), mais il s'agissait aussi d'offres d'emploi (salariées ou volontaires) ainsi que d'offres de partenariat ou de collaboration (atelier artistique, finances), ou encore de dons de matériel dans un souci d'écodurabilité.

V. Les collaborations et partenariats avec différents organismes

A. Les rencontres avec les autres centres régionaux en Cohésion sociale

En 2023, plusieurs réunions communes ont eu lieu entre les trois centres régionaux. Elles ont notamment porté sur la procédure de demande d'agrément et le soutien aux associations candidates. Cela a été aussi l'occasion de partager les expériences de terrain et les questions qui en découlent, notamment afin d'envisager auprès de la COCOF une amélioration des documents pour les demandes ultérieures d'agréments.

Par ailleurs, une chargée de projet de LEE Bxl-CRÉDAF a participé au comité d'accompagnement de l'étude menée par le CRAcs : [Les publics des associations de Cohésion sociale : étude d'impact](#). Elle a pu apporter sa connaissance des publics en alphabétisation et en FLE, ce qui a permis d'ajuster au mieux le questionnaire et de veiller à la présence d'interprètes pour un public oral débutant. L'expérience, qui s'est avérée riche et dense, ouvre la perspective d'une rencontre bruxelloise de l'alphabétisation et du FLE, en 2024, avec le CRAcs, consacrée aux résultats de leur étude, spécifiquement sur les P 2.

B. La rencontre avec les opérateurs linguistiques BAPA

Pour rappel, LEE Bxl-CRÉDAF s'est engagé en 2022 à accompagner les opérateurs linguistiques BAPA pour construire un référentiel commun de compétences, c'est-à-dire un document de référence commun en termes de contenu et d'apprentissages. Pour plus d'informations, le lecteur peut consulter le [Rapport CRÉDAF 2022](#) (p. 31).

Une dernière rencontre a eu lieu le 26 avril 2023, pour évaluer le référentiel proposé et y apporter des corrections et améliorations éventuelles. Suite à ce travail, le référentiel a été validé et servira donc de cadre de référence pédagogique pour tous les opérateurs BAPA.

VI. GT thématiques ou transversaux, rencontres ponctuelles ou périodiques

A. *Le festival Arts & Alpha, quatrième édition*

Le festival Arts & Alpha est un projet initié et coordonné par Lire et Écrire Bruxelles, qui tend à valoriser, auprès d'un public aussi large que possible, les pratiques culturelles en alphabétisation et en français langue étrangère (FLE) à Bruxelles. Il encourage les apprenants et les travailleurs du secteur à prendre une part active dans la vie culturelle bruxelloise en tant qu'acteurs et spectateurs de culture. En effet, les pratiques culturelles agissent comme des leviers d'apprentissage, de créativité, de plaisir, d'émancipation individuelle et collective.

1. *L'édition 2023 en quelques chiffres*

- une quarantaine de projets mis à l'honneur, pour 150 heures d'activités ;
- une affluence de près de 2000 personnes ;
- 32 associations bruxelloises partenaires ;
- 49 partenariats culturels ou artistiques ;
- 9 lieux d'exposition¹² répartis sur 6 communes bruxelloises (Schaerbeek, Molenbeek, Etterbeek, Anderlecht, Forest, Saint-Gilles).

2. *Le festival comme construction collective*

Arts & Alpha, c'est aussi une dynamique qui dépasse le cadre strict du festival.

En amont, la construction et la programmation du festival se font collectivement. LEE Bxl-CRÉDAF envoie au réseau alpha et FLE un appel à projets. Chaque association intéressée rentre un dossier où elle présente son/ses projet(s). Les critères sont assez larges¹³, car plus que le résultat de la production culturelle, c'est le processus de création par les apprenants en alphabétisation et en FLE qui importe à nos yeux. Si le projet n'est pas abouti, LEE Bxl-CRÉDAF accompagne l'association concernée pour le mettre en valeur dans les temps.

Ensuite, LEE Bxl-CRÉDAF planifie des réunions avec les associations et les partenaires-lieux d'accueil, pour attribuer tel lieu à tel projet selon plusieurs critères (nature du projet, espace nécessaire, situation géographique).

Après le festival, LEE Bxl-CRÉDAF saisit les opportunités pour « prolonger » Arts & Alpha, en mettant sa connaissance du réseau alpha et FLE au service des organisateurs d'autres événements. Par exemple, après l'édition 2023, nous avons lancé un appel au réseau pour inviter les associations à proposer leurs éventuels projets culturels en lien avec le logement, dans la perspective d'une

¹² La Boutique culturelle, le Centre culturel de Schaerbeek, la Fonderie, le Senghor, la Maison de quartier d'Helmet, la Maison de quartier Saint-Antoine, la Maison des cultures et de la Cohésion sociale de Molenbeek, la Maison du livre et le MoMuse. Des visites guidées adaptées à un public en alphabétisation ont aussi été proposées dans 5 musées de la capitale : GardeRobe MannekenPis, La Fonderie, le MigratieMuseumMigration, le Musée de la Ville de Bruxelles (Maison du Roi) et le Musée des égouts.

¹³ Avoir mené une réalisation artistique avec des apprenants dans des associations bruxelloises d'alphabétisation ou de FLE.

exposition lors de l'Immense festival (dont LEE Bxl est membre du comité de pilotage).

Selon la même logique, afin de servir de vitrine aux pratiques culturelles des associations d'alpha et de FLE, [le site web Arts & Alpha](#) a été modifié entre l'édition 2019 du festival et celle de 2023. Il n'est plus conçu seulement comme le site du festival mais, plus largement, comme le site des pratiques culturelles en alpha et en FLE. Des projets y sont présentés continuellement selon l'actualité, avec la possibilité pour le visiteur de s'abonner à une newsletter (que reçoivent les associations du réseau). Par ailleurs, une [page Facebook Arts & Alpha](#) est alimentée pour amplifier la communication autour de tous ces projets.

B. Les jeudis du cinéma

Avec les Jeudis du cinéma, nous soutenons les associations qui travaillent à l'émancipation de leurs apprenants, en organisant des séances de cinéma et d'appuis pédagogiques adaptés à ces publics. Il s'agit pour les apprenants de participer à la vie socioculturelle, ce qui constitue un levier de lutte contre l'exclusion sociale.

En 2023, neuf films ont été programmés¹⁴ et 3 fiches pédagogiques réalisées, afin de fournir des outils aux formateurs pour préparer ce type d'activité au sein des groupes.

Preuve que les associations sont en demande de ce type de dispositif, 1764 apprenants provenant de 42 associations bruxelloises ont assisté aux projections.

Un groupe de travail composé de travailleurs pédagogiques (de LEE Bxl-CRÉDAF ou du secteur alpha et FLE) est consacré aux Jeudis du cinéma, notamment à la [création collective de fiches pédagogiques](#)¹⁵. Les modalités d'organisation de ce groupe seront revues en 2024 (voir *Constats, difficultés et perspectives*, p. 29).

C. Coordonner la mobilisation du secteur alpha et FLE autour de sujets cruciaux pour son avenir

Pour la deuxième année consécutive, LEE Bxl-CRÉDAF a fédéré des associations bruxelloises alpha et FLE contre le projet d'ordonnance « Bruxelles numérique »¹⁶.

Ce mouvement veut alerter les décideurs et les pousser à agir contre les impacts qu'a la numérisation des services d'intérêt général et plus particulièrement des services publics sur le public des associations et les travailleurs de ces dernières.

Un tel phénomène :

- renforce la précarité des publics associatifs en entraînant l'augmentation des situations de non-accès et de non-recours aux services publics et aux droits qui en découlent ;

¹⁴ Liens vers les programmes [2022-2023](#) et [2023-2024](#).

¹⁵ Un appel à participation est envoyé chaque année aux associations alpha et FLE bruxelloises.

¹⁶ Pour plus de détails sur l'objet du projet d'ordonnance « Bruxelles numérique » et les conséquences de ce texte sur la mission de formation des associations, voir le [Rapport CRÉDAF 2022](#), p. 27.

- oblige les associations à développer une offre d'accompagnement individuel sous peine d'abandonner lesdits publics à leurs difficultés ;
- disperse les moyens financiers et ressources humaines – déjà limités – dont disposent les associations ;
- a des répercussions sur la fréquentation des apprenants aux cours, contribuant à la hausse de l'absentéisme...

Concrètement, LEE Bxl-CRÉDAF a coordonné le secteur sur cette question en organisant¹⁷...

- des rencontres entre les associations engagées dans la mobilisation, pour discuter ensemble des objectifs à se fixer et des façons dont y parvenir (nature des actions, rôle de chacun et attribution des tâches, planification) ;
- des manifestations (au niveau communal et régional) regroupant plusieurs centaines d'institutions, dont des associations du secteur alpha et FLE ;

Remarque : de nombreux groupes d'alphabétisation ont participé à ces événements, lors desquels les apprenants ont saisi l'opportunité de s'approprier leurs acquis issus des formations et de réclamer dans la sphère publique l'exercice de leurs droits citoyens.
- d'autres événements de nature diverse (espaces de témoignages et d'interventions d'apprenants, de travailleurs associatifs ou de membres de la société civile ; débats incluant des politiciens de différents partis ; rencontres avec les politiciens, dont les porteurs du projet d'ordonnance « Bruxelles numérique ») ;
- la publication de prises de position du secteur à ce sujet, tout en véhiculant ces dernières dans l'espace médiatique (presse, télévision, Internet).

Les liens créés lors de ces réunions et regroupements ont renforcé la capacité du secteur à se mobiliser pour faire valoir ses intérêts et ceux de ses différents publics. LEE Bxl-CRÉDAF poursuivra ses actions de mobilisation afin de continuer à soutenir les publics de la cohésion sociale et plus particulièrement du secteur alpha et FLE.

¹⁷ Pour une liste des actions organisées et coordonnées dans ce cadre, nous orientons le lecteur vers le *Rapport LEE Bxl 2023*, qui paraîtra en juin 2024 et sera consultable sur [la partie « Publications » du site web de LEE Bxl](#).

Constats, difficultés et perspectives

1. L'appel à agrément Cohésion sociale

2023 a été une année importante pour les opérateurs en Cohésion sociale, toutes priorités confondues, vu l'appel à agrément dont la date limite de remise du dossier était fixée au 15 mai 2023. Il y a eu des séances d'information, des modules d'accompagnement et, ensuite, des réunions de concertation locale pour les remises d'avis du secteur. Dans ce cadre, LEE Bxl-CRÉDAF a soutenu le secteur, et en particulier les opérateurs P2, notamment en organisant à nouveau un module « Mon ASBL, mon archipel » et une résidence d'écriture.

En 2024 est prévu un nouvel appel à agrément pour les 26 opérateurs en « Innovation », dont 3 potentiels P2. LEE Bxl-CRÉDAF continuera à soutenir ces associations par la mise en œuvre d'un module « Mon ASBL, mon archipel », suivi d'une résidence d'écriture.

2. Le mémorandum 2024

En vue des échéances électorales prévues en 2024, le mémorandum basé sur la Rencontre bruxelloise de l'alphabétisation et du FLE du 20 octobre 2023 – rédigé en collaboration avec les associations du secteur – sera publié début 2024, afin de faire remonter les difficultés et recommandations du secteur auprès des représentants politiques.

3. La nouvelle nomenclature de l'alphabétisation et du FLE

La nouvelle nomenclature a été validée par le Comité de pilotage permanent sur l'alphabétisation en novembre 2022 et validée par une CIM en janvier 2023. Elle a notamment été présentée par la Mission accueil et orientation lors des réunions annuelles organisées en juin 2023. Enfin, elle est d'application pour les missions 3 et 5 du CréDAF depuis septembre 2023.

À ce propos, LEE Bxl-CRÉDAF organisera en 2024 une rencontre bruxelloise de l'alphabétisation et du FLE, en collaboration avec Proforal, sur ce qu'implique la nouvelle nomenclature du Comité de pilotage de l'alphabétisation, notamment en matière de constitution des groupes et de travail pédagogique.

4. Les Jeudis du cinéma

Afin d'optimiser l'ouverture de ce groupe aux formateurs du réseau et aux travailleurs intéressés, une nouvelle organisation sera mise en place en 2024. La coréalisation des fiches pédagogiques sera réalisée au départ d'une journée de travail, qui comprendra un visionnage collectif du film, les choix des thématiques à exploiter et un travail du contenu en sous-groupes.

5. Le public du secteur Cohésion sociale

La question des spécificités du public Cohésion sociale et de ce que celles-ci impliquent sur l'organisation des actions de LEE Bxl-CRÉDAF (et plus largement de l'ensemble des opérateurs Cohésion sociale) sera traitée lors d'une rencontre bruxelloise de l'alpha et du FLE. Celle-ci sera coorganisée avec le CRAcs, et inclura une présentation de l'étude d'impact publiée par le CRAcs fin 2023 (*Les publics des associations de Cohésion sociale*).

6. La question de l'impact de la numérisation des services d'intérêt général sur notre public

Outre les actions de mobilisation, LEE Bxl-CRÉDAF continuera à mettre en avant cette thématique au niveau sectoriel, notamment lors d'une rencontre bruxelloise de l'alphabétisation et du FLE, à travers **1.** la présentation d'une recherche-action en cours de rédaction, portant sur l'accessibilité des services communaux ; **2.** un bilan de la mobilisation contre le projet d'ordonnance « Bruxelles numérique », et une réflexion commune quant aux suites à y donner.

Mission 3 – Dispenser des cours

LEE Bxl-CRÉDAF est chargé de dispenser des cours d'alphabétisation et d'apprentissage du français pour les personnes adultes francophones et non francophones peu ou pas scolarisées.

Remarque : la période couverte dans cette partie du rapport va de septembre 2022 à juin 2023.

Pour accomplir cette mission, LEE Bxl-CRÉDAF organise des actions d'alphabétisation dans ses 5 Centres Alpha (Molenbeek, Schaerbeek, Anderlecht, Ixelles, Saint-Gilles).

Parmi les temps forts de 2022-2023, mentionnons :

- un retour à la normale au niveau des heures de cours dispensées en Centres Alpha, lié à l'efficacité du processus de recrutement et de formation des formatrices et formateurs relancé en 2021 ;
- la mise en place de la nouvelle nomenclature de l'alphabétisation, qui a nécessité une réorganisation de notre offre (toutefois plus importante en conventions qu'en Centres Alpha, voir à ce sujet la mission 5) ;
- une précarité toujours plus marquée de notre public, qui plonge ce dernier dans des situations personnelles très difficiles et affecte fortement son maintien en formation au cours de l'année.

Par rapport à ce dernier point, une réflexion sur le public fréquentant les formations alpha et FLE sera menée en 2023-2024, incluant les opérateurs du secteur (voir *Constats, difficultés et perspectives*, p.39).

I. Les points relatifs à l'encadrement des formations

A. Inscription des participants

En 2022-2023, **828 personnes différentes se sont inscrites** dans les cours organisés en Centres Alpha. 305 personnes ont été réinscrites, 450 ont été inscrites à la suite de leur passage à l'accueil et 73 ont d'abord été inscrites en liste d'attente pour ensuite être recontactées et être inscrites dans un groupe en Centre Alpha. Sur les 828 personnes inscrites, **602 personnes ont effectivement participé aux formations des Centres Alpha**¹⁸.

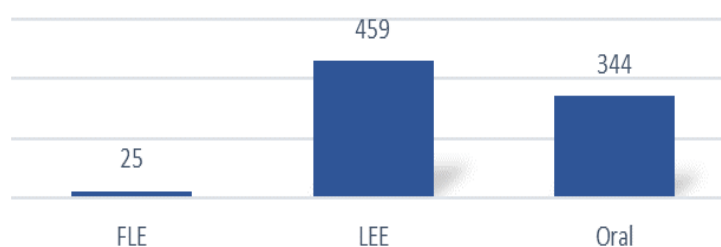
B. Évaluation des savoirs de base des participants en amont des formations

LEE Bxl-CRÉDAF organise son offre de formation en groupes de niveaux constitués à partir des compétences linguistiques en français attendues à l'entrée en formation. Ces compétences sont évaluées sur base de l'outil de positionnement en français pour un public alpha de LEE Bxl-CRÉDAF.

Le graphique ci-dessous met en évidence que les participants inscrits dans les Centres Alpha le sont majoritairement en groupes « lecture et écriture ». Pour la compréhension du graphique, nous utilisons la typologie suivante :

- **oral** : formation qui s'adresse à un public en alphabétisation (pas ou peu scolarisé) ayant une très faible connaissance de l'oral en français ;
- **lecture et écriture (LEE)** : formation qui s'adresse à un public en alphabétisation (pas ou peu scolarisé) ayant acquis des bases suffisantes en oral pour aborder la lecture et l'écriture ;
- **FLE** : formation qui s'adresse à un public non francophone ayant été alphabétisé dans son pays d'origine ou ailleurs et qui détient un diplôme équivalent ou supérieur au CEB.

Répartition des personnes inscrites en Centre Alpha selon le type de formation suivie



¹⁸ Nous avons choisi que la personne inscrite en Cohésion sociale (rappelons-le, sur base volontaire), pour être considérée comme faisant partie de la catégorie « participant », doit atteindre les 50 % de présences. Un travail de clarification sur la notion de participant et les critères qui devraient déterminer cette dernière sera mené à partir de 2024 et impliquera les associations du secteur (voir p. 39, *Constats, difficultés et perspectives*). Nous allons notamment travailler ce sujet lors d'une rencontre bruxelloise de l'alpha et du FLE consacrée à la présence et au taux d'accroche des publics alpha et FLE.

Remarque : la nouvelle nomenclature du Comité de pilotage permanent sur l’alphabétisation et le décret relatif à la Cohésion sociale ont pour conséquence que LEE Bxl-CRÉDAF ne peut plus organiser que des cours pour un public alpha depuis janvier 2023, ce que LEE Bxl-CRÉDAF n’a pu appliquer qu’à la rentrée. En effet, il a fallu réorganiser notre offre, ce qui a été fait à partir de septembre 2023.

C. Évaluation des apprentissages des participants et indicateurs qualitatifs utilisés pour analyser les objectifs à atteindre

Les formateurs de chaque Centre Alpha de LEE Bxl-CRÉDAF ont suivi une formation de 3 jours sur la thématique de l’évaluation (pour plus d’informations à ce sujet, voir mission 4, *La formation à l’évaluation des apprentissages des apprenants*, p.45).

D. Soutien individuel des apprenants

Au niveau pédagogique, nous travaillons sur la mise en place d’un portfolio apprenant. Cet outil, basé sur l’autoévaluation, permet à chaque apprenant : **1.** de définir clairement ses objectifs ; **2.** de prendre conscience de sa progression tout au long de l’année (ce qu’il a déjà acquis et ce qu’il lui reste à apprendre pour atteindre ses objectifs) ; **3.** de développer son autonomie par rapport à son propre chemin d’apprentissage.

De plus, pour favoriser la fréquentation des apprenants (et donc la qualité de leur apprentissage), LEE Bxl-CRÉDAF leur propose un soutien individuel au niveau administratif (lecture et suivi du courrier, des factures, des contrats de location, orientation de l’apprenant vers le service adéquat ou prise en charge de la demande...). Ce type de soutien vise à soulager les apprenants d’une partie de leurs difficultés et à les mettre dans des meilleures conditions d’apprentissage. Ces difficultés sont directement liées aux conditions socioéconomiques précaires des apprenants, qui ne cessent de se détériorer au fil des ans.

E. Avancées et évolution des pédagogies et matériaux utilisés

La principale ressource pédagogique à Lire et Écrire est son cadre de référence, [Les balises pour l’alphabétisation populaire](#). C’est dans son appropriation progressive par les formateurs que se situent les avancées pédagogiques. Pour plus d’informations sur les théories, méthodes et outils utilisés à cette fin, nous renvoyons le lecteur au [Rapport CRÉDAF 2021](#) (pp.53-56).

Par ailleurs, un processus de numérisation de certains outils de notre cadre de référence pédagogique est en cours (voir *Constats, difficultés et perspectives*, p.39).

F. Non-discrimination

En accord et respect de la [charte du mouvement Lire et Écrire](#), Lire et Écrire Bruxelles « s’adresse, pour ses actions d’alphabétisation, à toute personne adulte, sans distinction d’âge, de race, de sexe, de religion, de culture et d’origine sociale, ne sachant pas ou peu lire et écrire, ou ne maîtrisant pas, et ce dans aucune langue, les compétences et savoirs de base correspondant au niveau de fin d’études primaires ». Pour plus d’informations à ce sujet, nous renvoyons le lecteur au [Rapport CRÉDAF 2021](#) (pp.56-57).

G. Gestion des absences et remplacement des formateurs

Le Service des remplacements est tenu, en cas d'absence de la formatrice ou du formateur titulaire, d'effectuer le remplacement et de prendre des dispositions adaptées au maintien de la formation, afin de ne pas pénaliser les apprenants, d'assurer la continuité des cours et de maintenir le rythme d'apprentissage tel qu'il est prévu.

Jusqu'en avril 2023, l'effectif des formateurs affectés au remplacement des collègues titulaires absents était composé de 4 formateurs polyvalents : 2 ETP, un mi-temps et un 2/5 ETP. Depuis avril 2023, l'effectif est passé à trois formateurs, répartis de la manière suivante : un ETP, un mi-temps et un 2/5 ETP.

Le nombre d'heures de remplacements données durant l'année académique 2022-2023 est de 755, dont 51,13 % dans les associations conventionnées et 48,87 % au niveau des Centres Alpha. Cela représente 19 groupes, soit 10 d'associations conventionnées et 9 de Centres Alpha LEE Bxl-CRÉDAF.

Les motifs de remplacement les plus courants étaient les raisons de santé, de suivi de formation, ou encore de circonstances familiales.

H. Visibilité de l'offre de formation

L'offre des cinq Centres Alpha figure dans le Répertoire de l'offre associative bruxelloise d'alphabétisation et de FLE en ligne : <https://alpha-fle.brussels>.

II. Nos actions de formation : organisation de l'offre

Afin de montrer la réalité de ce qui a été organisé en termes de formation avec les apprenants tout au long de l'année dans les Centres Alpha, nous avons pris la décision suivante : pour les groupes qui se sont arrêtés ou qui ont modifié leur horaire en cours d'année, nous ne comptabilisons qu'un seul groupe tout en prenant en compte la durée des deux groupes¹⁹.

Les deux tableaux suivants reprennent le nombre de groupes organisés en Centres Alpha ainsi que le volume horaire hebdomadaire (VHH). Ce dernier est calculé en additionnant les heures hebdomadaires de chaque groupe (ex : un groupe de 9 h et un groupe de 10 h donnent un volume horaire hebdomadaire de 19 h).

En 2022-2023, le volume horaire hebdomadaire cumulé des 5 Centres Alpha atteint 751 h 30.

NOMBRE DE GROUPES EN CENTRES ALPHA (2022-2023)			
	2 ^e semestre 2022 ²⁰	1 ^{er} semestre 2023	Total 2022-2023
Jour	36 (88 %)	4 (100 %)	40 (89 %)
Soir	5 (12 %)	0 (0 %)	5 (11 %)
Total	41	4	45

VOLUME HORAIRE HEBDOMADAIRE EN CENTRES ALPHA 2022-2023			
	2 ^e semestre 2022	1 ^{er} semestre 2023	Total 2022-2023
Jour	334h30 (93 %)	369h (94 %)	703 h 30 (94 %)
Soir	24h (7 %)	24h (6 %)	48 h (6 %)
Total	358h30	393 h	751 h 30

¹⁹ Par exemple, un groupe démarre en septembre 2022 et s'arrête en janvier 2023 pour cause de départ à la pension de son formateur titulaire, suite à quoi les apprenants sont transférés dans un nouveau groupe de janvier à juin. Dans ce cas, nous comptabilisons ce dernier groupe en prenant la date de début du premier groupe et la date de fin du deuxième groupe.

²⁰ Et 1^{er} semestre 2023.

Dans le tableau ci-dessous, nous reprenons, pour chacun des Centres Alpha (CA), le nombre de groupes organisés, le volume horaire hebdomadaire et le nombre de participants. La somme du nombre de participants par CA (607) n'égale pas le nombre total de participants en CA (602) car 5 personnes ont fréquenté plusieurs CA (2 hommes et 1 femme ont fréquenté trois CA, 2 femmes ont fréquenté 2 CA).

NOMBRES DE GROUPES, DE PARTICIPANTS ET D'HEURES EN CENTRES ALPHA 2022-2023							
	Groupes	Participants			Heures		
Centre Alpha	Total	♂	♀	Total	2 ^e sem. 2022	1 ^{er} sem. 2023	Total
Anderlecht	8	69	59	128	61 h 30	76 h 30	138 h
Ixelles	8	86	42	128	69 h	78 h	147 h
Molenbeek	13	116	53	169	108 h	108 h	216 h
Saint-Gilles	10	68	36	104	65 h 30	76 h	141 h 30
Schaerbeek	6	51	27	78	54 h 30	54 h 30	109 h
Total	45	390	217	607	358 h 30	393 h	751 h 30

III. Nos actions de formation : apprentissages linguistiques et appropriations

A. Les types d'apprentissages linguistiques

Les types d'apprentissages linguistiques ne variant pas d'une année à l'autre, nous renvoyons le lecteur au [Rapport CRÉDAF 2021](#) (pp.68-73) pour plus d'informations à ce sujet.

B. Les appropriations en 2022-2023, nombre de groupes (Centres Alpha)

Types d'appropriations	Alpha écrit	Alpha oral	FLE	Atelier transversal
Connaissance du monde, de son quartier, de sa ville, de son pays	15	17		8
Ateliers d'expression artistique et culturelle, actions culturelles et émancipation culturelle	22	21	1	10
Formations citoyennes (information sur ses droits et devoirs, sur le fonctionnement de la société, le vivre-ensemble...)	16	11		22
Ateliers sur les droits sociaux (santé, emploi, éducation, sécurité sociale, logement...)	15	26	3	13
Émancipation citoyenne et esprit critique	19	19		8
Accès aux savoirs scientifiques	1			
Atelier mathématique	2	8		4
Autres		2		

Remarque : au sujet des appropriations de la catégorie FLE recensées dans le tableau ci-dessus, voir remarque p.33).

IV. Développement de l'accessibilité aux TIC et aux contenus multimédias pour les apprenants

Comme chaque année, différentes activités ont été menées en vue de renforcer les compétences numériques des personnes en situation d'analphabétisme, dans le cadre des exigences du décret Cohésion sociale. Il s'agit généralement d'intégrer ces compétences à leur formation d'alphabetisation. Une grande partie de ces actions se déploie au sein d'un projet soutenu et cofinancé par le Fonds social européen (FSE), dont voici un aperçu des résultats pour 2023.

A. Les formations d'alphabetisation intégrant les TIC

Cette année, 78 modules ont été organisés, avec pour objectif de permettre à notre public d'acquérir des compétences de base en alphabetisation tout en développant leurs compétences numériques. En lien avec leur travail d'alphabetisation, les apprenants ont ainsi eu la possibilité de s'initier à l'utilisation d'un ordinateur ou d'une tablette, d'Internet, de la boîte mail, de se familiariser au smartphone, d'approprier le traitement de texte... En fonction des besoins et projets des groupes, les formations ont pu également s'orienter vers le multimédia. En parallèle, LEE Bxl-CRÉDAF accorde de l'importance à l'adoption d'un regard critique sur le numérique (notamment sur la question environnementale ou celle des droits sociaux dans une société numérisée). Au total, 396 apprenants ont été formés dans ce cadre pour un volume global de 23 339 heures.

Par ailleurs, intégrer les TIC dans les formations passe par renforcer l'apprentissage des TIC par les formateurs. À ce sujet, voir mission 4, *Les formations et accompagnements alpha-TIC*, pp. 49-50).

B. Un support pour la maintenance des outils informatiques

LEE Bxl-CRÉDAF met son technicien informatique à disposition de ses travailleurs, pour effectuer un travail de soutien et de conseil global, portant sur des domaines et des tâches variées comme l'installation et la configuration (de logiciels ou de périphériques), le suivi des mises à jour, la résolution de pannes au niveau matériel ou du réseau, la sécurité informatique... Il assure ainsi une stabilité informatique essentielle pour le bon déroulement des formations.

Constats, difficultés et perspectives

1. Avec la fin de la crise sanitaire et le recrutement de nouveaux formateurs, LEE Bxl-CRÉDAF atteint cette année les obligations décrétales en termes de volume horaire au niveau des Centres Alpha. Le processus de recrutement de nouveaux formateurs va se poursuivre et s'intensifier, pour pallier le départ à la retraite de 17 formateurs dans les cinq années à venir.
2. La rentrée 2022 marque un retour à une certaine normalité. En effet, pour la première fois depuis quatre ans, la crise sanitaire n'a pas eu d'impact significatif sur l'organisation de nos activités. Toutefois, les difficultés inhérentes au travail avec des personnes en situation d'exclusion sociale et/ou de précarité n'ont pas disparu et se traduisent dans les chiffres par de fortes irrégularités au niveau des présences et des difficultés en termes de concentration lors des activités proposées.

Par ailleurs, la fréquentation des cours par un public que n'épargne pas la précarité constitue un enjeu majeur pour LEE Bxl-CRÉDAF. Par rapport à cela, une réflexion sera menée – d'abord en interne – sur la présence du public, à partir de données quantitatives basées sur les statistiques, mais aussi qualitatives (analyses et études menées sur le public de la Cohésion sociale, notamment l'étude publiée par le CRAcs en 2023, intitulée [Les publics des associations de Cohésion sociale : étude d'impact](#)). La thématique sera ensuite abordée à échelle sectorielle lors d'une rencontre bruxelloise de l'alphabétisation et du FLE, dans le courant de l'année 2024.

3. En lien direct avec la question de la fréquentation des cours, LEE Bxl-CRÉDAF a lancé deux projets pilotes à la rentrée de 2023, consistant, **1.** à proposer une offre plus intense au niveau du volume horaire hebdomadaire (entre 18 et 20 heures par semaine). Ce dispositif sera expérimenté dans 2 Centres Alpha et évalué en 2024 ; **2.** à tester un nouveau modèle de renflouement régulier des groupes, en y faisant entrer de nouveaux apprenants à fréquence hebdomadaire, pour éviter une sous-fréquentation liée au décrochage. Ce dispositif sera expérimenté dans tous les Centres Alpha et évalué en 2024.
4. Les départs à la pension de formateurs et l'engagement de nouveaux formateurs pour assurer les formations nous confrontent aux difficultés de recruter aux conditions qui sont les nôtres (ACS niveau 3 pour l'essentiel). Dès lors, la formation de nos propres formateurs est un défi continu, ce qui est particulièrement vrai pour les compétences numériques. Nous restons attentifs à toute possibilité de revalorisation des conditions ACS qui déterminent notre recrutement.
5. LEE Bxl-CRÉDAF s'est impliqué dans un groupe de travail sur la manière d'aborder les TIC à partir de notre cadre de référence pédagogique de LEE, *Les balises pour l'alphabétisation populaire*. Il s'agissait de réfléchir aux moyens d'aborder le numérique avec les apprenants, en utilisant les différents outils des *Balises*. Un document sera publié en 2024 et servira de complément aux *Balises* pour les formateurs.

Par ailleurs, LEE Bxl CRÉDAF a aussi collaboré à l'étude de faisabilité concernant la digitalisation des outils présentés dans les *Balises*, notamment pour que les apprenants puissent utiliser ces derniers sur tablette ou smartphone.

Mission 4 – Formation des formateurs du secteur

Cette mission vise à « former et accompagner méthodologiquement et pédagogiquement les personnes chargées de dispenser des cours d’alphabétisation et d’apprentissage du français ainsi que les autres professionnels nécessaires à l’organisation de ces formations ».

Les équipes impliquées dans la réalisation de cette mission proposent un éventail d’approches et de contenus, adressé principalement aux formateurs alpha et FLE, mais aussi aux autres professionnels du secteur, notamment les travailleurs sociaux. Dans le cadre des dispositifs de formations présentés dans cette partie du rapport, il s’agit de fournir au secteur un soutien en matière de compétences didactiques, méthodologiques, mais aussi numériques. Les différentes actions sont coordonnées de manière à véhiculer les valeurs émancipatrices portées par notre cadre de référence pédagogique, *Les balises pour l’alphabétisation populaire*.

À cette fin, les principales actions mises en place, développées dans cette partie du rapport, sont :

1. La formation de base, qui fournit aux formateurs débutants des balises essentielles à la prise en charge d’un groupe d’apprenants adultes de type alpha ou FLE.

2. Les formations continuées. Cette année, 334 participants ont montré leur intérêt pour les thématiques proposées dans les carnets de formation annuels de LEE Bxl-CRÉDAF. Cela témoigne que le secteur est demandeur de tels dispositifs, et, sous un angle qualitatif, que l’offre répond à la demande. Parmi les associations représentées, on dénombre 56 P2. Au niveau communicationnel, nous allons optimiser la circulation du carnet de formations annuel, afin de maintenir – voire d’accroître – la dynamique observée autour de notre offre.

3. Les accompagnements pédagogiques répondant à une demande précise, émanant essentiellement de formateurs. À court terme, le départ à la retraite d’une partie de l’équipe du Service pédagogique va nécessiter la poursuite des dynamiques de recrutement et de réorganisation entamées en 2023 avec l’engagement d’une nouvelle responsable de service en septembre 2023.

De plus, un intérêt particulier sera accordé à l’accompagnement pédagogique en matière d’intégration des TIC dans les formations alpha, dont l’importance ne cesse de croître avec l’étendue du numérique dans notre société.

Enfin, LEE Bxl-CRÉDAF va s’atteler au développement d’espaces de parole consacrés aux échanges de pratiques, en son sein, mais aussi en y incluant les associations P2 et non P2.

I. Les formations organisées chaque année

En 2023, deux dispositifs ont été proposés aux travailleurs du secteur (volontaires ou non) via notre carnet de formation, consultable sur notre site :

- la formation de base ;
- les formations continuées.

A. La formation de base

La formation de base s'adresse aux formateurs débutants, salariés ou volontaires, qui ont déjà la responsabilité d'un groupe d'apprenants en alphabétisation ou en FLE. Elle débute dès le mois de septembre, afin de soutenir les formateurs qui débutent avec leurs groupes d'apprenants, et se termine en avril de l'année suivante.

1. Calendrier et nombre de participants

Durant l'année 2023, deux formations de base se sont succédé :

- La formation 2022-2023 a débuté le 26/09/22 et s'est terminée le 17/04/23, totalisant 23 journées et débutant avec 18 participants. Le groupe s'est ensuite stabilisé à 14 participants, parmi lesquels 11 volontaires et 3 salariés.
- La formation 2023-2024 a commencé le 25/09/23 et s'achèvera le 22/04/24, s'étalant ainsi sur 24 journées. Elle a débuté avec 15 participants, parmi lesquels 11 volontaires et 4 salariés. Huit d'entre eux ont déjà la responsabilité d'un groupe d'apprenants.

2. Un socle pédagogique commun pour les formateurs alpha et FLE

La formation de base, bien qu'insistant sur les particularités du public alpha, n'en reste pas moins accessible aux formateurs FLE. De plus, sans nier les spécificités des apprenants FLE, nous soutenons que le clivage entre ces deux publics s'estompe quand il s'agit de réfléchir aux différentes façons d'encadrer un groupe d'apprenants adultes.

En effet, au-delà des thèmes abordés, l'enjeu de la formation de base est avant tout de donner aux formateurs débutants les clés de la prise en main d'un groupe d'apprenants adultes alpha ou FLE. Cela passe par des questions pédagogiques fondamentales quel que soit le public visé :

- Qu'est-ce qu'un apprentissage réussi ?
- Comment gérer le temps et le rythme d'apprentissage de chacun ?
- Comment mener l'apprenant le plus loin possible à partir des besoins qu'il exprime ?
- Quelle posture le formateur doit-il adopter pour soutenir son groupe et favoriser la progression des apprentissages ?

3. Quel bilan ?

Les résultats des différentes évaluations réalisées à mi-parcours et en fin de formation sont similaires d'une année à l'autre. Relevons-en quelques traits saillants :

- les participants réalisent que la formation de base est une introduction et que continuer à se former est essentiel pour maîtriser le bagage pédagogique nouvellement acquis ;
- concernant l'évaluation des apprentissages, les participants prennent conscience de l'absence d'intérêt des évaluations sommatives (test ou interrogation), et que l'attention est à placer sur le processus d'apprentissage/les progrès de l'apprenant plutôt que sur les réponses attendues par le formateur ;
- les participants sont demandeurs davantage de créations de séances pédagogiques et de contenus plus dynamiques (comme la conférence gesticulée ou la rencontre des Messagers de l'alpha).

B. Les formations continuées

LEE Bxl-CRÉDAF publie annuellement une offre de formations destinées au secteur de l'alphabétisation et du FLE. Ces formations s'adressent à toute personne impliquée ou intéressée à s'engager dans ce secteur ou confrontée à cette problématique dans son milieu professionnel.

1. Les formations organisées, les intervenants et le nombre de participants

Formations continuées du 1 ^{er} semestre 2023				
Date(s)	Formateur(s)	Intitulé	Heures dispensées	Nombre de Participants
10 et 19/01	Vicky Juanis (LEE Bxl-CRÉDAF)	Comprendre et parler (virtuel)	6 h	12 p
30-31/01 ; 01/02	Maria-Alice Médioni (GFEN)	Comment travailler le cinéma en alphabétisation	18 h	14 p
9-10/02	Cédric Danse (ULiège)	Améliorer sa pratique ? La piste des six déterminants...	12 h	8 p
15-17/02	Anne Ferrard et Pascale Lassablière	Mon ASBL, mon archipel : penser les visées de l'association avec ceux qui la font vivre	18 h	13 p
20-21/02	France Fontaine et Frédéric Maes (Collectif alpha Saint-Gilles)	La roue de la grammaire : un outil pour une pratique de la grammaire pragmatique et émancipatrice	12 h	14 p
2, 3, 15, 22 et 29/03	Leila Louaheb (Formosa)	Initiation à la pédagogie des moyens d'apprendre en alphabétisation et/ou en FLE dans le contexte de l'alphabétisation et du FLE	30 h	11 p

6-7/03	Nathalie Dewolf (Collectif alpha de Molenbeek)	La construction du système graphophonétique à partir de la méthode « Du sens au signe, du signe au sens »	12 h	14 p
24/03	Patrick Michel (Collectif alpha de Molenbeek)	Neurosciences et apprentissage de la lecture	6 h	13 p
29-31/03 ; 25-28/04	Vicky Juanis (LEE Bxl-CRÉDAF)	Comprendre et parler : nos quartiers	42 h	10 p
5 et 13/04	Vicky Juanis (LEE Bxl-CRÉDAF)	Comprendre et parler (virtuel)	12 h	20 p
15-16/05	Isabelle Chasse (LEE Bxl-CRÉDAF)	Découverte de l'alphabétisation	12 h	11 p
22-23/05	Maria Herraz LEE Bxl-CRÉDAF	Initiation au test de positionnement	12 h	10 p
3-5/05	Émilie Hendrick (Le Maitre Mot)	Accompagner les adultes à l'écrit avec les fondamentaux ECLER	24 h	13 p
1-3/03	Anne Ferrard et Pascale Lassablière	Résidence d'écriture organisée par le CRÉDAF	18 h	13 p
Total			234 h	176 p

Formations continuées du 2^e semestre 2023

Date(s)	Formateur(s)	Intitulé	Heures dispensées	Nombre de participants
28-30/08	Vicky Juanis (LEE Bxl-CRÉDAF)	Comment installer une dynamique de travail dans un groupe ?	18 h	16 p
5 et 12/09	Vicky Juanis (LEE Bxl-CRÉDAF)	Comprendre et parler (virtuel)	6 h	15 p
13-15/09	Fabien Masson et Othman Rifaad (LEE Bxl-CRÉDAF)	Débuter les TIC avec ses apprenants	18 h	9 p
21-22/09 ; 14-15/12 (+ 11-12/01/24 ; 2/02/24)	Nathalie Dewolf, (Collectif alpha Molenbeek)	Du sens au signe, du signe au sens	42 h	19 p
11, 12 et 13/10	Camille Henrard	Prendre la parole. Accompagner les apprenants en alpha à s'exprimer oralement devant un public	18 h	14 p
12, 13 et 20/10	Emilie Hendrick (Le Maitre Mot)	S'approprier la démarche ECLER	18 h	11 p
18/10	Isabelle Chasse et Aurélien Van Belle (LEE Bxl-CRÉDAF)	Les apprenants vous posent des questions sur le marché de l'emploi ? Comment y répondre ?	6 h	9 p

30-31/10	Guillaume Vanden Borre (LEE Bxl-CRÉDAF)	Initiation au test de positionnement linguistique en alphabétisation	12 h	12 p
2, 3, 15, 22 et 29/11	Leila Louaheb (Formosa)	Initiation à la gestion mentale dans le contexte de l'alphabétisation et du FLE	30 h	10 p
15-17/11	Anne Ferrard Pascale Lassablière	1001 façons d'écrire son rapport d'activité	18 h	9 p
22-24/11/23	Maria-Alice Médioni (GFEN)	Construction de démarches d'auto-socio-construction en grammaire	18 h	12 p
29-30/11 ; 1/12	Bénédicte Verschaeren (Collectif alpha Molenbeek)	Comment travailler des visites de musées avec son groupe ?	18 h	12 p
4-6/12 (+ 5/02/24)	Julia Petri et Rafael Salgado (ITECO)	La négociation interculturelle en alpha et en FLE	24 h	10 p
Total			246 h	158 p

Formations continuées en 2023 : nombre d'heures dispensées

Semestre	Heures dispensées	Nombre de participants
1 ^{er} semestre 2023	234 h	176 p
2 ^e semestre 2023	246 h	158 p
Total	480 h	334 p

2. Quel bilan ?

Le bilan s'avère positif, car 334 participants ont suivi les formations continuées, pour 280 en 2022 ; le nombre d'heures dispensées est passé de 380 à 480.

Cependant, six formations ont dû être annulées en raison d'un faible taux d'inscription (**1.** Travailler le conte oral dans tous ses états ; **2.** Mobilité et numérique ; **3.** Traces numériques en alphabétisation ; **4.** Fractions et pourcentages ; **5.** Mathématiques et alphabétisation : débiter avec un groupe hétérogène ; **6.** Découverte de l'alpha (session de septembre)).

Cela confirme les appréhensions des formateurs pour les formations consacrées aux mathématiques (**4** et **5**) ou aux TIC (**2** et **3**). Étant donné l'importance de ces matières, nous continuerons à les insérer dans le programme de formation continuée et à en assurer la promotion.

Par ailleurs, la session de septembre de Découverte de l'alpha (**6**) est généralement boudée par les formateurs, qui privilégient celle du mois de mai compte tenu des rythmes académiques et de l'intensité de la rentrée.

La formation sur les contes (1) était une nouvelle proposition qui ne semble pas susciter d'engouement. Nous allons continuer à proposer des formations novatrices, qui nous paraissent pertinentes, tout en adaptant notre offre selon la manière dont elle est perçue par le secteur.

Enfin, une autre formation a été reportée à 2024 pour indisponibilité de la formatrice (La mémorisation à l'oral : stratégie pour la soutenir).

Remarque : malgré un bilan positif, nous comptons davantage attirer l'attention des travailleurs du secteur sur l'importance de se former. Toutefois, nous reconnaissons que certains éléments peuvent empêcher les associations de plus s'investir dans la formation de leurs formateurs, à commencer par la difficulté de leur dégager du temps, qu'il s'agisse de travailleurs salariés ou de bénévoles.

II. Les formations et accompagnements répondant à une demande ou un besoin

A. Les formations et accompagnements pour les formateurs

1. La formation à l'évaluation des apprentissages des apprenants

Initiée en 2022, la formation à l'évaluation des apprentissages des apprenants, prévue pour tous les formateurs de LEE Bxl-CRÉDAF, s'est poursuivie en 2023. Basée sur le cadre de référence pédagogique [Les balises pour l'alphabétisation populaire](#), elle aborde les différentes dimensions de l'évaluation : pourquoi, pour qui, quoi et comment évaluer ? quels sont les objectifs d'une évaluation et quels sont les indicateurs de résultat d'une formation réussie ? les formateurs doivent-ils avant tout évaluer les apprentissages, les stratégies d'apprentissage ou encore les impacts de la formation sur leurs apprenants ? comment décider et procéder ? quelle place laisser aux apprenants dans ce processus ? Se pose aussi la question de la formalisation : quelles traces garder ? pourquoi et pour qui ?

En pratique, il s'agissait d'organiser 3 jours de formation dans les équipes des différents Centres Alpha. Dans la continuité de cette formation, des réunions de suivi ont eu lieu afin d'échanger sur les premiers essais concrétisés par les formateurs, pour procéder à un échange de pratiques et discuter des ajustements nécessaires.

Formations et suivis		
Centre Alpha	Dates formations	Dates suivis
Schaerbeek	5-7/09/22	23/11/22 ; 15/02/23 ; 24/05/23 ; 15/11/23
Molenbeek	20-22/02/23	19/04/23 ; 28/06/23
Anderlecht	9-11/05/23	29/06/23 ; 13/07/23 ; 22/11/23
Saint-Gilles	5-7/09/23	23/12/23
Ixelles	30-31/08/23 ; 1/09/23	24/01/24

2. Les nouveaux formateurs : recrutement et accompagnement pédagogique

Le départ à la retraite d'un certain nombre de formateurs dans un avenir proche nécessite de prendre des dispositions pour renforcer les équipes. Vu le défi que représente le recrutement de ce profil de fonction dans le cadre de nos conditions ACS fixées par Actiris, LEE Bxl-CRÉDAF a, pour rappel, mis en place un dispositif de recrutement, de formation et d'accompagnement particulier selon deux axes :

A. Formation des formateurs et animateurs en alpha

Premièrement, en parallèle aux offres d'emploi classiques, nous organisons une formation initiale au métier de formateur en alphabétisation, intitulée *Formation des formateurs et animateurs en alpha* (FFAA). L'objectif est non seulement de stimuler des vocations de formateur en alphabétisation pour l'ensemble du réseau bruxellois de l'alpha, mais également d'identifier des profils de personnes qui pourraient potentiellement être engagées à LEE Bxl-CRÉDAF. En 2023, la FFAA n'a pas pu avoir lieu pour des raisons de réorganisation du Service pédagogique de LEE Bxl-CRÉDAF.

Remarque : une formatrice a été engagée en 2023 après avoir suivi la FFAA de 2022.

B. Dispositif d'accompagnement des nouveaux engagés

Les nouveaux formateurs sont tenus de suivre un dispositif d'accompagnement pédagogique. Dix formateurs ont été engagés sur la période 2021-2023 (5 en 2021, 3 en 2022 et 2 en 2023). Vu leur manque d'expérience dans la prise en charge d'un groupe d'apprenants, un dispositif d'accompagnement pédagogique a été conçu afin de les aider à faire leurs premiers pas dans le métier. Il se décline de la manière suivante :

- des séances d'observations de cours dispensées par un formateur « parrain » ou une formatrice « marraine » au sein des équipes de chaque Centre Alpha ;
- des temps de coanimation avec son « parrain » ou sa « marraine » ;
- un accompagnement personnalisé assuré par un référent pédagogique (observation de cours et retour critique, coanimation, rencontres hebdomadaires ou bihebdomadaires pour travailler sur les difficultés...)
- des séances collectives de travail d'une demi-journée mensuelles ou bimensuelles, dont les thèmes sont déterminés selon les besoins ou questions formulés par les formateurs. Cela peut prendre la forme d'échanges de pratiques, de lectures de textes de référence, de création de démarches pédagogiques...

Accompagnement collectif des nouveaux formateurs	
Date	Thème
27/01/23	Travailler les verbes « être » et « avoir » en alpha
24/02/23	Activités rituelles d'apprentissage en alpha
17/03/23	L'évocation avec les apprenants d'alpha oral et d'alpha écrit
28/04/23	Apprentissage de la lecture et l'écriture en alpha
26/05/23	L'évaluation en alpha
9/06/23	L'évaluation en alpha : suite
30/06/23	Évaluation du dispositif d'accompagnement collectif des nouveaux formateurs

Concrètement, les formateurs nouvellement engagés n'ont en principe pas la charge d'un groupe en tant que titulaire. Ce n'est qu'après une période d'appropriation du métier (3-4 mois) qu'un groupe leur est confié pleinement en tant que titulaire.

Il faut savoir que nos nouveaux formateurs continuent à bénéficier d'un accompagnement avec un référent pédagogique durant au moins les deux premières années de leur engagement.

3. Le groupe d'échange de pratiques en gestion mentale²¹

Dans la continuité de l'accompagnement en gestion mentale procuré à certains formateurs, la conseillère pédagogique en charge de ce suivi a créé, en 2021, un groupe de travail d'échanges de pratiques consacré à ce sujet. Il a permis :

- d'accompagner les formateurs volontaires dans le déploiement, au sein de leurs groupes, des animations et outils auxquels ils ont été initiés ;
- d'échanger autour des questions, réflexions et difficultés rencontrées par lesdits formateurs ;
- de mettre les formateurs en situation d'apprentissage autour des contenus abordés dans leur formation en gestion mentale, et les aider à se construire des références et outils utiles pour l'alphabétisation.

En 2023, 9 formatrices ont participé à cet espace d'intervision. Quatre d'entre elles provenaient d'autres associations.

²¹ La gestion mentale est une pédagogie des gestes mentaux (l'attention/évocation, la mémorisation, la compréhension, la réflexion et l'imagination). À ce titre, elle éclaire et facilite les apprentissages en rendant la personne consciente de ce qui se passe dans sa tête quand elle apprend et en lui proposant d'expérimenter d'autres itinéraires cognitifs.

4. L'accompagnement pédagogique autour du « portfolio apprenant »

Le cadre de référence pédagogique de LEE Bxl accorde une place centrale à l'appropriation par l'apprenant dans son parcours d'apprentissage. À cette fin, un de ces outils, intitulé *Mes chemins d'apprentissage*, propose une démarche portfolio d'autoévaluation, dont les critères sont basés sur le parcours et les projets de l'apprenant, ce qui permet à ce dernier d'avoir une vision claire de sa progression et d'être acteur de son apprentissage. Dans son portfolio individuel, chaque apprenant va formaliser des éléments sur :

- la façon dont il apprend ;
- les savoirs qu'il a acquis (en général lors de son existence, et en particulier lors de la formation) ;
- la façon dont il peut appliquer les nouveaux acquis dans son quotidien ;
- ses souhaits d'apprentissage pour l'avenir.

En 2023, une équipe de LEE Bxl a bénéficié de 5 séances de travail sur cet outil avec une conseillère pédagogique, et de 3 séances de mise en pratique et d'observation lors des cours. En outre, la conseillère pédagogique est restée en support tout au long de l'année afin de les accompagner dans le processus de mise en place de l'outil.

5. Les animations pour intégrer le jeu dans l'apprentissage

Né dans le cadre de la Concertation communale Cohésion sociale de Molenbeek et aujourd'hui repris par LEE Bxl-CRÉDAF, ce projet propose des jeux pour soutenir l'apprentissage des adultes en formation d'alphabétisation, ainsi que des formations de formateurs dans ce domaine. En effet, le jeu mis au service de l'apprentissage permet de travailler des compétences langagières ou des objectifs pédagogiques variés, tout en suscitant un meilleur vivre-ensemble (aller à la rencontre de l'autre, découvrir d'autres facettes de sa personnalité, souder le groupe en tissant des liens...).

En 2023, nous sommes intervenus dans des groupes d'apprenants des Centres Alpha LEE Bxl-CRÉDAF ou d'associations conventionnées, touchant 123 apprenants et 9 formateurs. La responsable du projet a également animé des séances consacrées à la découverte et l'utilisation des jeux dans le cadre des cours d'alphabétisation et de FLE, touchant 23 formateurs de 2 associations.

[Un site web est consacré à alpha-jeux](#). Il est régulièrement mis à jour et propose notamment des fiches pédagogiques, un moteur de recherche (qui aide à sélectionner un/des jeu(x) selon ses objectifs pédagogiques), une « collection alpha-jeux », et un répertoire de lieux où pouvoir trouver tel ou tel jeu.

6. Accompagnements de natures diverses

Le Service pédagogique de LEE Bxl propose [un accompagnement pédagogique](#) aux formateurs qui éprouvent le besoin d'être soutenus dans leur pratique professionnelle.

En 2023, 24 formateurs (13 de LEE Bxl-CRÉDAF, 11 d'autres associations) ont bénéficié d'un accompagnement individuel ou collectif suite à une initiative de leur part, portant sur un besoin spécifique.

Les sujets traités étaient variés : gestion d'un groupe, élaboration et exploitation d'un texte de référence, usage du support cinématographique pour l'apprentissage, élaboration d'un programme de formation ou de grilles de progression, évaluation des apprentissages...

B. Les formations et accompagnements alpha-TIC

Comme le précise l'arrêté d'exécution du décret relatif à la Cohésion sociale (30 novembre 2018), « [o]utre l'apprentissage du français tant oral qu'écrit, les cours doivent viser également à favoriser l'accessibilité des apprenants aux nouvelles technologies de la communication » (article 105, alinéa 2).

À cette fin, en plus de l'offre proposée dans le carnet de formation annuel, LEE Bxl-CRÉDAF a mis en place différentes actions pour soutenir les formateurs face aux difficultés que peut poser l'intégration indispensable des outils numériques dans les formations d'alphabétisation.

1. De janvier à juin, le Service alpha-TIC a apporté son soutien pédagogique à un groupe constitué de plusieurs formateurs de LEE Bxl-CRÉDAF.

Concrètement, ce groupe a permis aux formateurs...

- de réfléchir ensemble à des animations TIC pour leurs apprenants ;
- de découvrir de nouveaux logiciels comme [Kahoot!](#)²², ou des applications comme [Mon-oral.net](#)²³ ;
- d'apprendre à créer une chaîne *Youtube* afin de centraliser les éventuels supports vidéo utilisés lors des cours, pour en faciliter l'accès aux apprenants.

Les formateurs expérimentent les outils découverts au sein de leur(s) groupe(s) alpha respectif(s) et se réunissent à nouveau pour débriefer de leur expérience.

2. Le Service alpha-TIC a accompagné deux formatrices du Partenariat Marconi et du CEDAS, en vue de formaliser, sous la forme d'une fiche pédagogique, le projet « cartes postales sonores ». Ce dernier est né d'une envie de créer des liens entre différents groupes alpha oral. Concrètement, la correspondance se fait par voie épistolaire traditionnelle, en remplaçant le message écrit par un QR code qui renvoie à un audio enregistré par les apprenants. La fiche pédagogique est [disponible sur le site alpha-TIC](#).

²² *Kahoot!* est une plate-forme d'apprentissage ludique basée sur des questionnaires à choix multiples.

²³ *Mon-oral.net* est une plateforme libre et gratuite pour créer des entraînements à l'oral, permettant de s'enregistrer mais aussi de participer à des exercices d'entraînement.

3. L'informaticien public de LEE Bxl-CRÉDAF a accompagné les formateurs de LEE Bxl-CRÉDAF pendant des temps de coanimation, lors desquels il a apporté sa maîtrise d'outils informatiques ou de logiciels/applications (par exemple, Google Lens, Itsme, QR code, banque en ligne...).

En 2023, il a effectué 75 coanimations, répondant à la demande de 12 formateurs.

4. Mentionnons aussi :

- le site alpha-TIC, qui propose des préparations de cours alpha-TIC et présente des outils pertinents à utiliser avec nos publics ;
- des coanimations organisées pour qu'un formateur plus à l'aise avec le numérique transmette ses compétences et savoir-faire à ses collègues ;
- la mise à disposition d'un membre de l'Équipe alpha-TIC pour venir en appui à un formateur lors d'animations ;
- la formation « les TIC en alpha », donnée par le coordinateur alpha-TIC dans le cadre du BES en alphabétisation organisé par l'IRG²⁴, le 14 février.

Remarque : une complémentarité ressort des différentes composantes de notre offre globale en matière de TIC. Les permanences d'informaticien public sont là pour répondre aux besoins immédiats et urgents alors que la formation de formateurs agit sur le moyen/long terme, et que le travail de maintenance et d'optimisation effectué par notre technicien informatique dans les associations permet à ces dernières de pouvoir organiser des formations d'alphabétisation incluant les compétences numériques.

C. Formations à destination de travailleurs sociaux du secteur

Durant le premier semestre 2023, des journées de formation ont été organisées pour les travailleurs du secteur alpha et FLE occupant une fonction liée à l'accueil du public²⁵, portant sur des thématiques essentielles dans leur domaine d'activité :

Calendrier des formations	
Thématique	Dates
Droit au logement (avec l'Atelier des droits sociaux)	09/02/23
Aide et droit des victimes de la traite des êtres humains (avec PAG-ASA)	8/03/23
Code de nationalité	16/03/23
Titres de séjour et droits sociaux (avec ADDE)	11/04/23
RGPD	17/05/23

Outre l'équipe de la Mission accueil et orientation, elles ont attiré 22 participants d'autres associations.

²⁴ Institut Roger Guilbert, école de promotion sociale.

²⁵ À savoir les fonctions d'agents de guidance et d'orientation, d'agent d'accueil, d'assistant social... les appellations varient selon les organismes/institutions.

Constats, difficultés et perspectives

Les constats chiffrés : le public des formations de base et continuées

1. En 2023, 277 personnes se sont inscrites à l'une de nos formations, dont 249 travailleurs associatifs provenant de 120 associations différentes, parmi lesquelles 56 P2. Les 28 autres inscrits sont des étudiants ou des personnes en voie de reconversion professionnelle.

Remarque : ces 277 personnes ont réalisé 381 inscriptions (soit 1,37 inscription par personne). Plus de la moitié d'entre elles (149, soit 53,79%) ont déjà été inscrites précédemment à l'une de nos formations.

2. L'âge moyen des participants est de 47,3 ans. Seuls 3,97% d'entre eux sont âgés de moins de 29 ans, ce qui découle sans doute du manque de cursus dans l'enseignement officiel (seule une école de promotion sociale anderlechtoise, l'Institut Roger Guilbert, propose un brevet d'enseignement supérieur – BES – de formateur en alphabétisation) et, en parallèle, de la méconnaissance du secteur de l'alphabétisation par les jeunes (qui ne favorise pas l'engagement professionnel sur cette voie).

3. Dans la lignée des années précédentes, les détenteurs d'un master sont les plus nombreux (32,85%), suivis par ceux qui ont un baccalauréat (22,38%) ou encore un CESS (16,61%). Les détenteurs d'un BES en alphabétisation sont au nombre de 11 (soit 3,97% de notre échantillon); ce nombre semble logique vu le taux d'inscription en baisse des dernières années dans cette filière.

Diplôme des participants	2023	
	Nombre	Proportion
CEB	2	0,72%
Enseignement secondaire du 1er degré (CE1D)	3	1,08%
Enseignement secondaire du 2ème degré (CESDD) (anciennement CESI)	11	3,97%
Enseignement secondaire troisième degré (CESS, CQ 6, CP 6, CP7)	46	16,61%
Bachelier ou graduat	62	22,38%
BES en alphabétisation	11	3,97%
Master ou licence	91	32,85%
Sans réponse	50	18,05%
Total	277	100,00%

4. Si on se penche sur les fonctions occupées par les 277 participants, on constate que ce sont principalement des formateurs qui s'inscrivent en formation (186 formateurs rémunérés ou volontaires, soit 67,15%). Viennent ensuite les autres travailleurs en contact avec le public (agent d'accueil, de guidance et d'orientation, assistant social, bibliothécaire, psychologue...), les personnes responsables de l'appui pédagogique, et les coordinateurs ou directeurs. Ces derniers ont été moins présents que l'année précédente, où nous avons proposé 8 sessions de réflexion sur le projet de l'association. En 2023, les enseignants (de Promotion sociale ou d'enseignement de plein exercice) ont été peu représentés.

Fonction	Nombre	Proportion
Formateur rémunéré	146	52,71 %
Formateur volontaire	40	14,44 %
En contact avec le public (autre que formateur)	34	12,27 %
Appui pédagogique	17	6,14 %
Coordinateur de projet, responsable de projet	4	1,44 %
Personnel administratif et financier	3	1,08 %
Directeur ou coordinateur	16	5,78 %
Enseignant	7	2,52 %
Étudiant ou stagiaire	5	1,81 %
Autres	5	1,81 %
Total	277	100,00 %

5. Comme l'année précédente, on constate que ce sont principalement les formateurs salariés (52,71%) qui participent aux formations proposées. Peu de formateurs volontaires (14,44%) s'y inscrivent alors qu'ils sont nombreux à encadrer les cours d'alphabétisation à Bruxelles.

6. Le tableau ci-dessous nous permet de constater qu'une majorité des participants encadre des groupes en alphabétisation. Viennent ensuite les formateurs qui interviennent auprès d'apprenants en FLE (11,19%). Pour les personnes qui accueillent des primoarrivants (5,42%), nous pouvons formuler l'hypothèse que ces accueillants participent principalement à la formation d'initiation au test de positionnement en alpha.

Remarque : depuis le 1^{er} janvier 2023, nous demandons aux participants de préciser le public principal qu'ils accueillent. Cette nouvelle consigne modifie sans doute les résultats car auparavant, ils pouvaient cocher plusieurs types de publics.

Encadrement des groupes	Nombre de réponses	Proportion
Alpha	201	72,56 %
FLE	31	11,19 %
Accueil des primoarrivants	15	5,42 %
Formation vers l'emploi (ISP)	6	2,17 %
Autre	24	8,66 %
Total	277	100,00 %

Difficultés et perspectives

1. En 2023, le Service pédagogique a dû s'adapter à l'absence longue durée de son coordinateur et au fonctionnement à effectif réduit. Une nouvelle coordinatrice est entrée en fonction en septembre 2023. De plus, l'équipe sera renforcée par le recrutement d'un conseiller pédagogique, qui aura lieu lors du premier trimestre 2024. Cela permettra de fournir un soutien pédagogique accru, tant pour les travailleurs de LEE Bxl-CRÉDAF que pour ceux du secteur.
2. La dynamique de recrutement et de réorganisation du Service pédagogique se poursuivra pour pallier le prochain départ à la retraite d'une partie de l'équipe composant ledit service.

Dès janvier 2024, un comité de pilotage sera constitué. Il priorisera les actions à mener au sein de la Mission formation du secteur, en fixera les objectifs et définira les moyens d'atteindre ces derniers. Ce comité permettra d'étoffer ou d'ajuster notre programmation et de questionner notre méthodologie, en y traitant des questions de fond spécifiques, par exemple :

- Comment faire en sorte que les formateurs les moins diplômés se forment davantage ?
 - Comment attirer plus de formateurs encadrant un public FLE ?
 - Les formateurs viennent en moyenne à 1,3 formation à LEE Bxl-CRÉDAF. Se forment-ils ailleurs ou non ? Pourquoi ne reviennent-ils pas davantage ?
 - Comment améliorer nos méthodes pédagogiques vis-à-vis d'un public de formateurs qui recherchent des outils prêts à l'emploi ?
3. La Formation des formateurs et animateurs en alpha (FFAA) sera remise en place afin d'assurer une bonne dynamique de recrutement de formateurs au sein de LEE Bxl-CRÉDAF, mais aussi de fournir des nouvelles forces pédagogiques compétentes au secteur.
 4. La communication autour du carnet annuel de formations continuées fera l'objet d'une nouvelle réflexion en 2024, afin d'en optimiser l'impact sur les associations composant le secteur alpha et FLE.
 5. Pour mieux répondre aux demandes d'accompagnement pédagogique qui nous sont adressées, nous allons développer des espaces dédiés aux échanges de pratiques pédagogiques, d'abord en interne, puis dans un second temps en incluant les associations du secteur alpha et FLE, notamment à travers les rencontres bruxelloises de l'alphabétisation et du FLE. Cela permettra d'identifier les éventuels manquements en termes d'accompagnement pédagogique, ce à partir de quoi nous ferons évoluer notre offre.
 6. Comme énoncé précédemment, deux formations TIC ont dû être annulées faute de participants. Pourtant, nous constatons que de nombreux formateurs ont du mal à intégrer le numérique à leurs formations d'alphabétisation, car **1.** ils ont également de faibles compétences numériques ; **2.** ils ne voient pas toujours comment procéder d'un point de vue pédagogique. Nous allons continuer à promouvoir les méthodologies d'utilisation des TIC en formation.

7. La formation des formateurs de LEE Bxl-CRÉDAF à l'évaluation des apprentissages des apprenants se poursuivra en 2024, sous la forme d'échanges de pratiques. De plus, des outils d'évaluation testés et validés par les formateurs impliqués seront publiés sur le site web de LEE Bxl.
8. Un nouveau kit pédagogique, « Alpha 21 », élaboré par une formatrice de LEE Bxl-CRÉDAF, sera testé dans les Centres Alpha de LEE Bxl à partir de l'année 2024. Les objectifs de cet outil sont de : **1.** choisir une thématique de travail ; **2.** donner visibilité au travail mené dans le groupe à travers la pratique artistique ; **3.** aborder les différences et/ou proximités culturelles entre les différents apprenants.
9. Les formateurs de LEE Bxl-CRÉDAF bénéficieront d'un soutien pédagogique pour travailler sur les échéances électorales de 2024 au sein de leurs groupes alpha respectifs. Cela facilitera notamment la question des appropriations autour de ce thème majeur.
10. Par rapport à la participation aux formations continuées proposées par LEE Bxl-CRÉDAF, nous nous interrogeons sur l'impact que pourrait avoir l'évolution du droit individuel à la formation du 1^{er} janvier 2024, suite à laquelle chaque salarié en équivalent temps plein (ETP) du secteur privé aura droit à au moins cinq jours de formation par an pendant cinq ans. Nous espérons que ce nouveau dispositif augmentera les participations externes aux formations de formateurs.

Mission 5 – Détachement de formateurs dans les associations conventionnées

LEE Bxl-CRÉDAF est chargé de détacher auprès de ses partenaires associatifs et publics des formateurs qualifiés pour dispenser des cours d'alphabétisation et d'apprentissage du français aux personnes peu ou non scolarisées.

Remarque : la période couverte dans cette partie du rapport va de septembre 2022 à juin 2023.

En 2022-2023, les services impliqués dans le bon déroulement de la mission 5 ont concentré leur attention à la mise en œuvre du décret Cohésion sociale et à l'application de la nouvelle nomenclature de l'alphabétisation.

Pour rappel, les exigences décrétales nous demandent 1550 heures sur l'année civile, dont 730 en Centres Alpha et 820 en conventions. Si le nombre total d'heures est de 1515,15 h pour 2022 (806 h 45 en conventions, 708 h 30 en Centres Alpha), il atteint 1598 h 15 en 2023 (797 h 15 en conventions et 801 h en CA). Le chiffre exigé est désormais atteint d'un point de vue global (>1550), même si l'on constate un déséquilibre conventions-Centres Alpha lié aux raisons suivantes :

1. les nouveaux formateurs ont besoin d'un temps d'adaptation, de formation et d'accompagnement avant de pouvoir donner cours en toute autonomie. Ils ne se voient pas immédiatement et automatiquement confier la charge d'un groupe, et si c'est le cas, nous priorisons les groupes des Centre Alpha de LEE Bxl, ce afin que les nouveaux formateurs puissent se sentir soutenus dans les premiers mois de leurs missions ;
2. la nouvelle nomenclature de l'alphabétisation nous a poussé à suspendre certaines conventions en septembre 2023 ;
3. certaines conventions ont été suspendues par décision des associations conventionnées, liées au manque de public inscrit ;
4. suite à l'application du décret Cohésion sociale, les heures conventionnées ne sont plus prises en compte dans l'agrément, ce qui pousse certaines associations à suspendre les conventions qui nous lient.

Ce rééquilibrage des heures conventions/CA de LEE Bxl-CRÉDAF sera une priorité pour la rentrée 2024.

I. Modèle de convention

La nouvelle nomenclature du Comité de pilotage permanent sur l'alphabétisation et l'application du nouveau décret relatif à la Cohésion sociale force le CRÉDAF à ne plus organiser que des cours pour un public alpha, que ce soit dans ses Centres Alpha ou en convention. Dès lors, la convention-type sera modifiée en ce sens pour la rentrée de septembre 2024, même si les groupes conventionnés ne concernent qu'un public alpha, à l'exception d'un groupe conventionné au Maître Mot (ce dernier bénéficiant toutefois d'une dérogation accordée par le cabinet Ben Hamou jusqu'en juin 2024).

II. Description des critères de détachement

Voici un récapitulatif des critères de détachement :

L'opérateur doit...

1. avoir du public ;
2. avoir des locaux et du mobilier adaptés, ainsi que du matériel pédagogique ;
3. fixer la cotisation des apprenants à maximum 50€ par an ;
4. transmettre les statistiques liées aux apprenants des groupes conventionnés ;
5. prendre une assurance RC en faveur des apprenants ;
6. être opérateur P 2 en Cohésion sociale²⁶ (nouveau décret Cohésion sociale) ;
7. avoir une offre alpha en propre que le CRÉDAF vient renforcer ;
8. une personne de l'association conventionnée est présente lors de l'activité assurée par le formateur de LEE Bxl-CRÉDAF, en particulier en soirée.

De plus, LEE Bxl-CRÉDAF...

9. limite, pour les nouvelles conventions, le détachement de formateur à maximum 12h à 13h par semaine au sein de chaque association, pour garantir l'équité entre associations conventionnées ;
10. garantit la cohérence avec le plan quinquennal du partenaire, la convention restant pluriannuelle²⁷.

Remarque : à partir de septembre 2023, les heures conventionnées ne pourront plus faire partie de l'agrément ; le critère de cohérence avec le plan quinquennal de l'ASBL conventionnée sera dès lors obsolète.

²⁶ Les conventions passées avec des opérateurs non-P 2 sont dérogatoires jusqu'en juin 2024.

²⁷ Pour les nouvelles conventions et les conditionnées, nous réalisons deux évaluations chaque année (une en janvier, l'autre en mai).

III. Les points relatifs à l'encadrement des formations

A. Inscription des participants

En 2022-2023, 816 personnes différentes se sont inscrites dans les cours organisés en conventions. Parmi elles, 602 (74%) ont effectivement participé à ces formations.

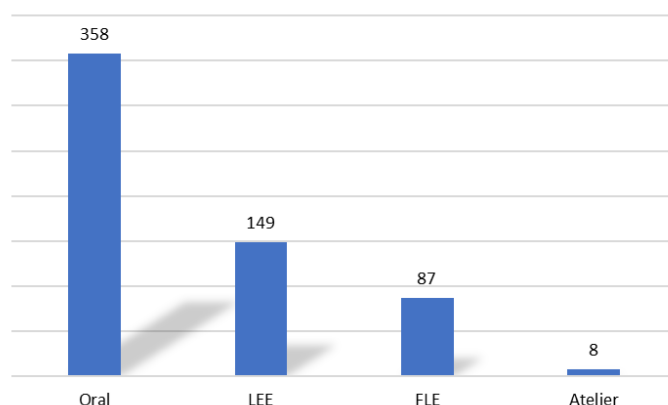
B. Évaluation des savoirs de base des participants en amont des formations

Le graphique ci-dessous met en évidence que les personnes qui participent aux formations en associations conventionnées le sont majoritairement (59%) dans des groupes d'oral. Pour la compréhension du graphique ci-dessous, nous utilisons la typologie suivante :

- **Oral** : formation qui s'adresse à un public en alphabétisation (pas ou peu scolarisé) ayant une très faible connaissance de l'oral en français ;
- **Lecture et Écriture (LEE)** : formation qui s'adresse à un public en alphabétisation (pas ou peu scolarisé) ayant acquis des bases suffisantes en oral pour aborder la lecture et l'écriture ;
- **FLE** : formation qui s'adresse à un public non francophone ayant été alphabétisé dans son pays d'origine ou ailleurs, et qui détient un diplôme équivalent ou supérieur au CEB.
- **Atelier** : cette catégorie regroupe les espaces de formation complémentaires ou indépendants aux groupes.

Remarque : la nouvelle nomenclature du Comité de pilotage permanent sur l'alphabétisation et le décret relatif à la Cohésion sociale ont pour conséquence que LEE Bxl-CRÉDAF ne peut plus organiser que des cours pour un public alpha depuis janvier 2023, ce que LEE Bxl-CRÉDAF n'a pu appliquer qu'à la rentrée. En effet, il a fallu réorganiser notre offre, ce qui a été fait à partir de septembre 2023.

Répartition des participants selon type de formation suivie (conventions)



IV. Nos actions de formation : organisation de l'offre

Les tableaux suivants reprennent le nombre de groupes et le volume horaire hebdomadaire (VHH) organisés en conventions. Le volume horaire hebdomadaire est calculé en additionnant les heures hebdomadaires de chaque groupe (par exemple, un groupe de 9h et un groupe de 10h donnent un volume horaire hebdomadaire de 19h).

NOMBRE DE GROUPES EN CONVENTIONS 2022-2023			
	2 ^e semestre 2022 ²⁸	1 ^{er} semestre 2023	Total 2022-2023
Jour	44 (98 %)	2 (100 %)	46 (98 %)
Soir	1 (2 %)	0 (0 %)	1 (2 %)
Total	45	2	47

VOLUME HORAIRE HEBDOMADAIRE EN CONVENTIONS 2022-2023			
	2 ^e semestre 2022	1 ^{er} semestre 2023	Total 2022-2023
Jour	389h 30 (99 %)	407h 30 (99 %)	797 h (99 %)
Soir	5 h (1 %)	5 h (1 %)	10 h (1 %)
Total	394h 30	412 h 30	807 h

Pour le tableau ci-dessous, nous avons calculé le total des apprenants des conventions selon les mêmes critères que pour nos participants en Centres Alpha.

NOMBRES DE GROUPES, DE PARTICIPANTS ET D'HEURES EN CONVENTIONS 2022-2023							
Conventions	Groupes	Participants			Heures		
	Total	🧑	♂	Total	2 ^e sem. 2022	1 ^{er} sem. 2023	Total
Anderlecht	9	102	31	133	77 h	77 h	154 h
Ixelles	8	88	33	121	66 h 30	75 h 30	142 h
Molenbeek	7	83	9	92	70 h	70 h	140 h
Saint-Gilles	12	101	21	122	86 h	95 h	181 h
Schaerbeek	11	111	23	134	95 h	95 h	190 h
Total	47	485	117	602	394 h 30	412 h 30	807 h

²⁸ Et 1^{er} semestre 2023.

V. Nos actions de formation : apprentissages linguistiques et appropriations

A. Les types d'apprentissages linguistiques

Les différents apprentissages linguistiques ne variant pas d'une année à l'autre, nous renvoyons le lecteur au [Rapport CRÉDAF 2021](#) (pp. 68-73) pour plus d'informations à ce sujet.

B. Les appropriations en 2022-2023 (associations conventionnées)

Types d'appropriations	Alpha écrit	Alpha oral	FLE	Atelier
Connaissance du monde, de son quartier, de sa ville, de son pays	9	7	2	
Ateliers d'expression artistique et culturelle, actions culturelles et émancipation culturelle	7	10	2	4
Formations citoyennes (information sur ses droits et devoirs, sur le fonctionnement de la société, le vivre-ensemble...)	13	10		
Ateliers sur les droits sociaux (santé, emploi, éducation, sécurité sociale, logement...)	12	30	6	
Émancipation citoyenne et esprit critique	15	13	1	
Accès aux savoirs scientifiques				
Atelier mathématique	7	2		

Remarque : idem que remarque p.57. Comme déjà énoncé ci-dessus, un groupe FLE conventionné du Maître Mot (Ixelles) bénéficie d'une dérogation accordée par le cabinet Ben Hamou jusqu'en juin 2024.

VI. Évolution depuis année N-1 (nouvelles demandes, annulations...)

Sur les conditions de reconduction des conventionnements et l'instruction de nouveaux conventionnements, voir [Rapport CRÉDAF 2022](#) (p. 60).

Pendant l'année académique 2022-2023, on dénombre 37 conventions au premier semestre et 38 au second. Parmi les éléments à noter :

- la suspension à la rentrée 2022-2023 d'une convention mise en difficulté du fait du changement de son public (Hispano-Belga, à Saint-Gilles). Le groupe alpha n'a pu être complet et les deux groupes FLE de l'association lui suffisaient. Une évaluation de la situation a été réalisée en mai 2023 et a néanmoins débouché sur la reconduction du groupe alpha ;
- le retrait d'une convention à la rentrée 2022-23 : la MQ Rossignol (Ville de Bruxelles) qui, lors de l'évaluation en mai 2022, a demandé de suspendre la convention, vu le peu de public présent et les difficultés rencontrées pour suivre le groupe.

De plus, en septembre 2022, nous avons pu accéder à la demande de deux associations :

- l'Entraide des Marolles (Ville de Bruxelles), pour un 2^e groupe de 12h en journée, suite à la suspension de la convention avec Hispano-Belga ;
- l'Institut de la vie (Anderlecht), via le Centre Alpha Ixelles, pour une nouvelle convention de 9h en journée.

Malheureusement, nous avons dû surseoir, en raison d'un manque de forces pédagogiques :

- aux demandes de 4 associations, dont 3 qui ne sont pas reconnues en P2 : Avenir (Saint-Josse, P2), Agissons ensemble (Schaerbeek), le Centre culturel de Ganshoren la Villa et Africa Sub-Sahara (Saint-Josse) ;
- aux demandes d'augmentation du volume horaire pour deux associations : Le Maître Mot (+ 4 h FLE en soirée, Ixelles) et la Maison des enfants d'Anderlecht (3 h et un 2^e groupe à 12 h Alpha-FLE de jour).

VII. Organismes conventionnés de septembre 2022 à juin 2023

Associations conventionnées		Commune	P2 Cohésion sociale	
			Oui	Non
1	Alpha-Andromède	Woluwe-Saint-Lambert		1
2	(Les) Amis du Congo Solidarité	Anderlecht		1
3	ASE Anneessens	Bruxelles	1	
4	Atouts Jeunes	Molenbeek	1	
5	Bouillon de Cultures	Schaerbeek	1	
6	Centre Communautaire Maritime	Molenbeek	1	
7	Centre culturel Evere (l'Entrela)	Evere	1	
8	Centre culturel Senghor	Etterbeek	1	
9	Centre d'Entraide de Jette	Jette	1	
10	Centre socio-culturel Alevi	Anderlecht		1
11	Centre TEFO	Bruxelles	1	
12	(La) Chôm'hier	Laeken	1	
13	CIEP-MOC Partenariat D+	Schaerbeek	1	
14	Entraide et Culture	Forest	1	
15	Entr'Aide des Marolles	Bruxelles	1	
16	Formosa	Bruxelles	1	
17	Gaffi	Schaerbeek	1	
18	Hispano-Belga	Saint-Gilles	1	
19	Infor-Femmes ADIF	Anderlecht	1	
20	Institut de la Vie	Anderlecht	1	
21	Institut Kurde	Saint-Josse-Ten-Noode	1	
22	Maison de Quartier St Antoine	Forest	1	
23	Maison de Turquie Eyad	Saint-Josse-Ten-Noode	1	
24	Maison des enfants d'Anderlecht	Anderlecht	1	
25	Maison des femmes – MOVE ASBL	Molenbeek	1	
26	(Le) Maître-Mot	Ixelles	1	
27	(Le) Manguier en fleurs	Anderlecht	1	
28	Mes-tissages	Berchem-Sainte-Agathe		1
29	(Le) Pavillon	Auderghem	1	
30	(La) Porte verte	Molenbeek		1
31	PCS Goujons-ULAC	Anderlecht	1	
32	PCS Peterbos	Anderlecht		1
33	PCS Syndicat des locataires	Anderlecht		1
34	Sésame	Anderlecht	1	
35	SIMA	Saint-Josse-Ten-Noode	1	
36	Vie Féminine Espace Femmes de Jette	Jette	1	
37	Vie Féminine Maison Mosaïque Laeken	Bruxelles - Laeken	1	
38	Vie Féminine Maison Mosaïque Molenbeek	Molenbeek	1	
			31	7

Constats, difficultés et perspectives

1. Dispositions du décret Cohésion sociale 2018

À partir de l'année académique 2024-2025, seules les associations qui seront agréées dans l'axe prioritaire 2 pourront bénéficier du détachement d'un formateur de LEE Bxl-CRÉDAF. Actuellement, 7 associations conventionnées sont hors cadre P2, temporairement ou définitivement. Parmi elles :

- deux pourraient demander un agrément P2 au plus tôt en 2025, car elles ont été soutenues par la COCOF en 2022 via le subside « Innovation » (les Amis du Congo et le Centre socioculturel des Alevi) ;
- deux ont été retenues en « Initiative » en 2022 (la Porte verte - Éducation et Mes-tissages, reconnue en P1) ;
- enfin, les 3 autres associations concernées sont dans des situations spécifiques. Toutes sont des PCS – logements sociaux : Alpha-Andromède (CASG Wolu-Services), qui bénéficie d'un subside FIPI, le PCS Square Albert 1^{er} – Syndicat des locataires ASBL, et le PCS Peterbos, porté par une ASBL néerlandophone (Samenlevingsopbouw) ouverte à un partenariat avec un opérateur anderlechtois en P2 (des contacts seront pris fin 2023 à ce sujet avec Infor Femmes, opérateur P2 anderlechtois qui a un groupe de femmes Éducation Permanente au Peterbos).

2. Récolte des données-apprenants

Cette récolte de données sur la participation aux cours et le profil des participants est une priorité afin de pouvoir mieux cerner le suivi et la participation aux activités proposées. À ce jour, si elle pose encore quelques difficultés pour certains partenaires, les données nous parviennent.

3. Sur le nombre d'heures en conventions

Suite à la suspension de deux conventions pour cause de difficultés rencontrées par les opérateurs (Hispano-Belga et MQ Rossignol), nous avons, en janvier 2023, développé de nouveaux partenariats de conventions avec Entraide des Marolles (Ville de Bruxelles) et l'Institut de la vie (Anderlecht).

Prévisions 2023-2024

Comme indiqué précédemment, les changements dans les critères au regard du décret seront appliqués dès l'année académique 2023-2024. À partir de septembre 2023 et certainement de janvier 2024, certaines heures conventionnées ne pourront plus faire partie de l'agrément. Pour cette raison, deux partenaires de longue date vont suspendre la convention qui nous lie (Vie féminine et le Senghor).

De plus, depuis janvier 2023, une contrainte nouvelle est apparue avec l'actualisation de la nomenclature alpha et FLE proposée par le Comité de pilotage permanent sur l'alphabétisation et validée par une CIM. Ainsi, le CRÉDAF consacre exclusivement, depuis septembre 2023, ses activités de face-à-face à un public alpha.

Ces difficultés et nouvelles contraintes nous poussent à développer de nouveaux partenariats sous forme de nouvelles conventions.

4. Instructions des nouvelles demandes

Au regard des différentes restrictions liées au décret concernant les heures conventionnées, le CRÉDAF a envoyé fin août 2023 un mail aux opérateurs P2 afin de leur proposer une convention de partenariat pédagogique. Plusieurs associations ont répondu et des rencontres ont eu lieu. Cependant, les associations ont soit demandé à pouvoir démarrer une convention à partir de septembre 2024, soit ont retiré leur demande.

Par ailleurs, une rencontre avec l'administration de la COCOF est prévue début 2024 afin de faire le point sur les opérateurs agréés en P2 et leur offre en alpha. À l'issue de cette rencontre, des contacts seront pris avec les opérateurs identifiés.

Missions 3 et 5 – Profil des apprenants en Centres Alpha et en associations conventionnées

Dans ce chapitre sont présentées différentes données qui permettent de mieux saisir le profil des apprenants sur l'année 2022-2023, que ce soit en Centres Alpha ou en associations conventionnées : nombre d'inscrits et de participants, genre, tranche d'âge, fréquentation scolaire, niveau de diplôme, nationalité et pays de naissance, durée de séjour en Belgique, statut socioprofessionnel.

Les données relatives au parcours des personnes et au niveau de diplôme sont déclaratives, avec la limite d'exactitude que cela représente, puisqu'elles dépendent beaucoup de la capacité du participant à comprendre le français et à se faire comprendre.

Remarque : ces données ne peuvent être comparées avec celles de l'an dernier étant donné la prise en compte de l'année académique et non plus civile comme c'était le cas pour les rapports précédents.

1. Le nombre d'inscrits et de participants

Lieu	Nombre d'inscrits 22-23			Nombre de participants effectifs (qui se sont présentés aux cours)		
	♀	♂	Total	♀	♂	Total
Centres Alpha	497	331	828	388	214	602
Groupes conventionnés	623	193	816	485	117	602
Total de personnes	1120	524	1644*	873	331	1204*

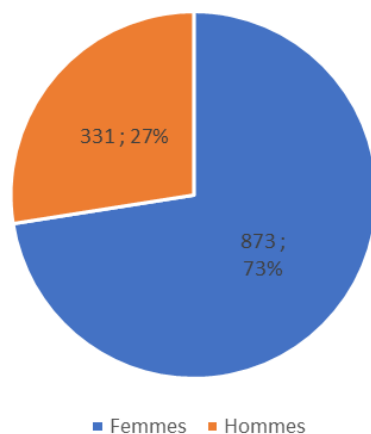
Remarque (*) : sur le total des 1644 inscrits recensés sur les listes de présences, 20 personnes (15 femmes et 5 hommes) ont été inscrites à la fois dans un Centre Alpha et dans une convention. Cette réalité ramène à 1624 (1644 - 20) le total de personnes inscrites. Selon la même logique, on dénombre 1185 personnes parmi les participants (1204 - 19, parmi lesquels 15 femmes et 4 hommes).

2. Genre des participants

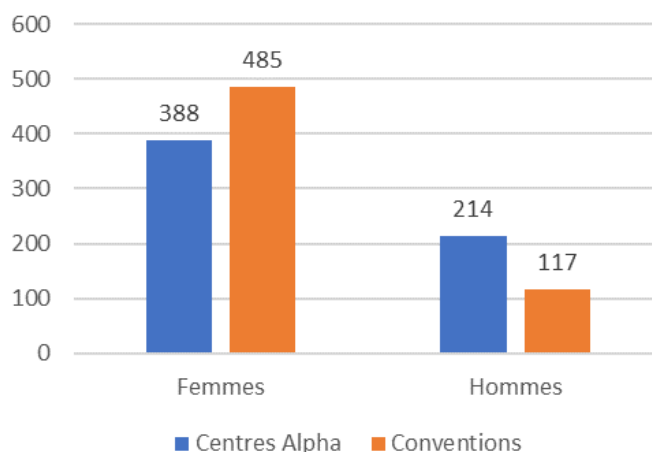
Parmi les 1204 participants, les femmes sont plus nombreuses que les hommes : il y a 873 femmes (73 %) pour 331 hommes (27 %). Cela est conforme aux proportions constatées les années antérieures. La présence majoritaire de femmes est plus marquée dans les conventions, ce qui peut s'expliquer par le fait que certaines de ces dernières n'accueillent qu'un public féminin.

	Centres Alpha 2022-2023	Conventions 2022-2023	Total CRÉDAF 2022-2023
Nombre de participants	602	602	1204
♀	388 (64 %)	485 (81 %)	873 (73 %)
♂	214 (36 %)	117 (19 %)	331 (27 %)

Répartition des participants par genre (2022-2023)



Répartition des participants en Centres Alpha et en conventions par genre (2022-2023)

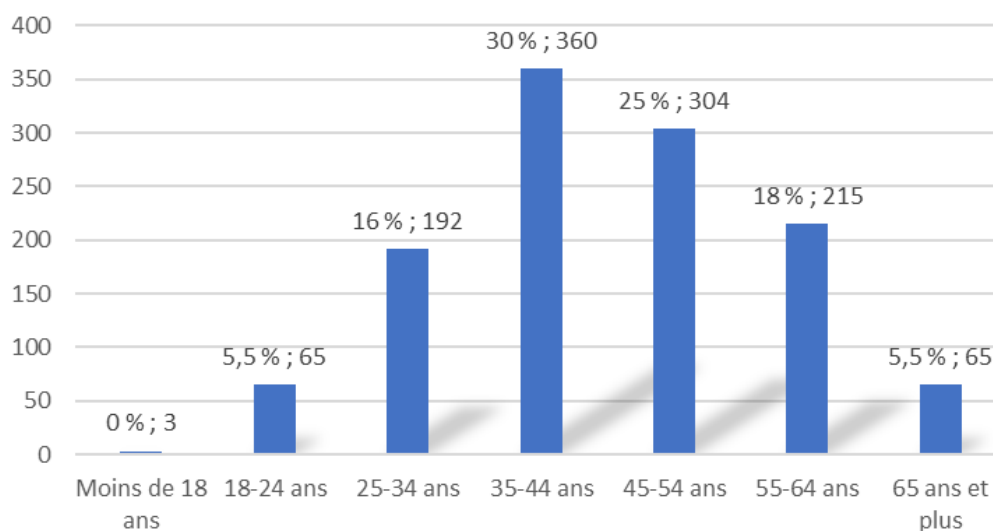


3. Tranche d'âge des participants

En 2022-2023, nous constatons que le profil d'âge moyen se situe entre 35 et 54 ans (55%). Le groupe des 18-34 ans représente 21,5 %, et les « 55 ans et plus » 23,5 %. Seule différence marquée entre les participants en Centres Alpha et en conventions : la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus est de 7,5 % en conventions et de 3 % en Centres Alpha.

Classement par groupe d'âge	Centres Alpha 2022		Conventions 2022		Total CRÉDAF 2022-2023	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Moins de 18 ans	0	0%	3	0,5%	3	0%
18-24 ans	39	6,5%	26	4,5%	65	5,5%
25-34 ans	107	18%	85	14%	192	16%
35-44 ans	186	31%	174	29%	360	30%
45-54 ans	147	24,5%	157	26%	304	25%
55-64 ans	103	17%	112	18,5%	215	18%
65 ans et plus	20	3%	45	7,5%	65	5,5%
Total de personnes	602	100%	602	100%	1204	100%

Répartition des apprenants par tranche d'âge

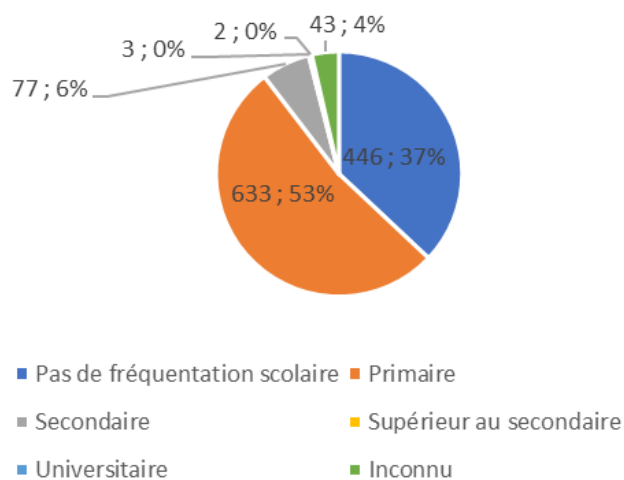


4. Fréquentation scolaire des participants

En 2022-2023, d'après les informations récoltées auprès du public, la très forte majorité du public CRÉDAF (90%) a fréquenté au maximum l'enseignement primaire (37% sans fréquentation scolaire et 53% pour le primaire). Dans les Centres Alpha, cette proportion monte à 97% des participants, contre 84% dans les groupes conventionnés.

Classement par niveau de fréquentation scolaire	Centres Alpha		Conventions		Total CRÉDAF 2022-2023	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Pas de fréquentation scolaire	213	36%	233	39%	446	37%
Primaire	366	61%	267	45%	633	53%
Secondaire	20	3%	57	9%	77	6%
Supérieur au secondaire	0	0%	3	0%	3	0%
Universitaire	1	0%	1	0%	2	0%
Inconnu	2	0%	41	7%	43	4%
Total de personnes	602	100%	602	100%	1204	100%

Répartition des participants selon leur niveau de fréquentation scolaire (2022-2023)

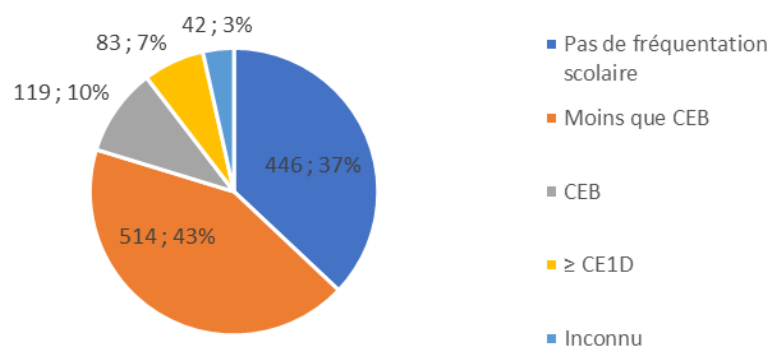


5. Niveau de diplôme des participants

En 2022-2023, l'énorme majorité des participants (80%) n'ont aucun diplôme. Cette proportion est particulièrement élevée dans les Centres Alpha, avec 85% des participants sans diplôme, contre 74% dans les conventions. La différence se marque aussi avec 10% de participants avec un diplôme plus grand ou égal au CE1D dans les conventions, contre 4% dans les Centres Alpha.

Classement par niveau de diplôme	Centres Alpha		Conventions		Total CRÉDAF 2022-2023	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Pas de fréquentation scolaire	213	35 %	233	39 %	446	37 %
Moins que CEB	302	50 %	212	35 %	514	43 %
CEB	64	11 %	55	9 %	119	10 %
≥ CE1D	22	4 %	61	10 %	83	7 %
Inconnu	1	0 %	41	7 %	42	3 %
Total de personnes	602	100 %	602	100 %	1204	100 %

Répartition des participants par niveau de diplôme (2022-2023)



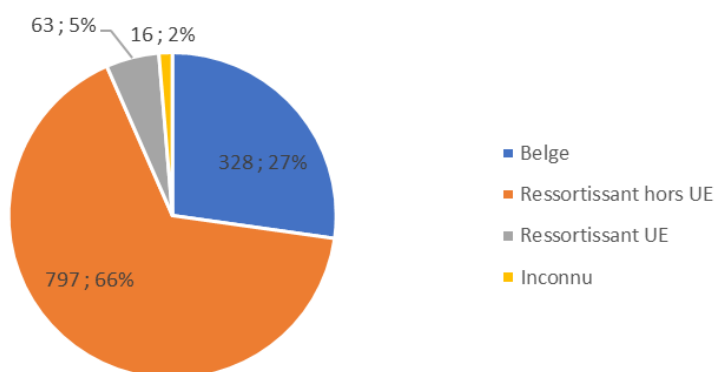
6. Nationalité et pays de naissance des participants

Au niveau de la nationalité, les personnes étrangères sont les plus nombreuses (860) et représentent 71% du total des participants, alors que les Belges (328) en représentent 27%. La catégorie « inconnu » représente 2%, soit 16 personnes. Le tableau ci-après subdivise la catégorie des participants de nationalité étrangère en deux sous-catégories : les ressortissants de l'Union européenne et ceux hors Union européenne.

Classement de la Nationalité	Centres Alpha		Conventions		Total CRÉDAF 2022-23	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Belge	159	26,5 %	169	28 %	328	27 %
Ressortissant hors UE	410	68 %	387	64 %	797	66 %
Ressortissant UE	33	5,5 %	30	5 %	63	5 %
Inconnu	0	0 %	16	3 %	16	2 %
Total	602	100 %	602	100 %	1204	100 %

Remarque : les 5 pays de naissance les plus représentés sont : le Maroc, la Syrie, la Guinée (Conakry), l'Afghanistan et la Turquie. La grande majorité des participants de nationalité belge ne sont pas nés en Belgique (seuls 11 participants sont nés en Belgique) et n'y ont pas étudié.

Répartition des participants selon la nationalité et le pays de naissance (2022-2023)

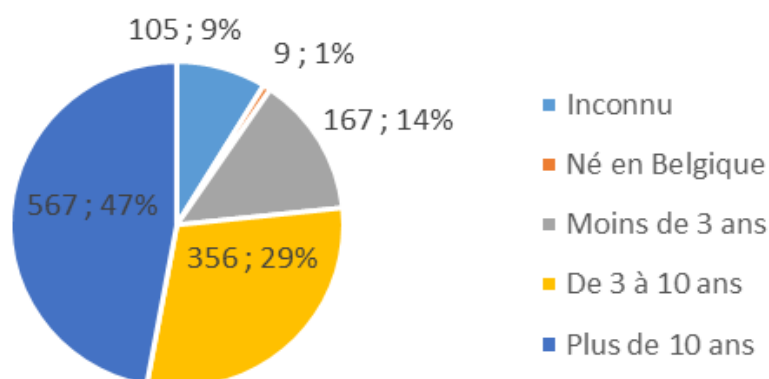


7. Durée de séjour en Belgique des participants

Ce sont les populations plus « installées » que l'on retrouve davantage dans les groupes de LEE Bxl-CRÉDAF, avec 29% pour la catégorie « durée de séjour de 3 à 10 ans » et 47% pour celle « durée de séjour depuis plus de 10 ans ». Les participants ayant une durée de séjour en Belgique inférieure à trois ans sont assez minoritaires puisqu'ils ne représentent que 14% du public (soit 167 personnes). Cette proportion est sans doute due au fait que le public primoarrivant est pris en charge par les opérateurs de formation linguistique agréés dans le cadre du Parcours d'accueil et que les 14% de primoarrivants venus suivre des cours en 2022 à LEE Bxl-CRÉDAF ou dans les associations conventionnées ne remplissaient pas les conditions pour s'inscrire dans le cadre du Parcours.

Durée de séjour en Belgique	Centres Alpha		Conventions		Total CRÉDAF 2022-2023	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Inconnu	0	0%	105	17,5%	105	9%
Né en Belgique	6	1%	3	0,5%	9	1%
Moins de 3 ans	90	15%	77	12%	167	14%
De 3 à 10 ans	200	33%	156	26%	356	29%
Plus de 10 ans	306	51%	261	44%	567	47%
Total de personnes	602	100%	602	100%	1204	100%

Répartition des participants selon leur durée de séjour en Belgique (2022-2023)



8. Statut socioprofessionnel des participants

Sur ce plan, les données confirment ce sur quoi LEE Bxl-CRÉDAF alerte depuis longtemps, à savoir que les participants sont issus de milieux défavorisés et donc confrontés à de grandes difficultés dans leur vie quotidienne. En effet, ce sont les personnes émergeant au CPAS qui sont les plus nombreuses (30% sur le total des participants), avec les personnes sans revenus personnels²⁹ (25,5%). La catégorie « En attente de statut » – qui regroupe les personnes en attente de recevoir une allocation, une reconnaissance de handicap... – constitue le troisième groupe avec 16%. La catégorie « chômeur » (12%) vient en quatrième position, suivie par celle « Inconnu » (5,5%).

Classement du Statut Socioprofessionnel	Centres Alpha		Conventions		Total CRÉDAF 2022-2023	
(Pré)Pensionné	17	3%	33	5,5%	50	4%
CPAS	175	29%	185	31%	360	30%
Chômeur	85	14%	55	9%	140	12%
Travailleur	23	4%	12	2%	35	3%
Handicap reconnu	9	1,5%	3	0,5%	12	1%
Mutuelle	23	4%	13	2%	36	3%
Sans revenus	151	25%	159	26,5%	310	25,5%
En attente de statut	104	17%	90	15%	194	16%
Inconnu	15	2,5%	52	8,5%	67	5,5%
Total de personnes	602	100%	602	100%	1204	100%

On remarque peu de différences entre les Centres Alpha et les conventions concernant le profil administratif et socioprofessionnel quand celui-ci est connu : l'écart le plus marqué est de 5%. Relevons toutefois que la catégorie « Inconnu », dans les conventions (8,5%), est beaucoup plus importante qu'en Centres Alpha (2,5%).

Si on analyse le statut socioprofessionnel en fonction du genre, on constate certaines différences marquantes dans les catégories suivantes :

- Les personnes sans revenu : 32,9% des femmes contre 6,9% des hommes ;
- Les demandeurs d'emploi indemnisés : 10,1% des femmes contre 15,7% des hommes ;
- Les personnes occupant un emploi : 2,1% des femmes contre 5,1% des hommes ;
- Les participants en attente de statut : 28,7% des hommes contre 11,3% des femmes.

²⁹ C'est-à-dire les personnes sans revenus provenant soit de leur propre activité, soit d'un droit personnel à une indemnité ou une allocation.

Conclusions et recommandations à la COCOF

1. Les recommandations générales du secteur

Lors de la Rencontre bruxelloise de l'alphabétisation et du FLE du 20 octobre 2023, LEE Bxl-CRÉDAF a réuni les travailleurs du secteur afin de récolter leurs constats, préoccupations et revendications, l'ensemble ayant servi de matière à un mémorandum qui sera publié début 2024 en vue des échéances électorales. Parmi les revendications reprises dans ce document, nous pensons que la COCOF a un rôle central à jouer dans la réalisation des suivantes :

A. Renforcer la coordination des politiques publiques bruxelloises, notamment...

- **en appuyant la création de l'Observatoire bruxellois de l'analphabétisme et du FLE.** Un tel dispositif permettrait entre autres d'analyser les besoins du public alpha dans l'ensemble des communes bruxelloises, ce qui permettrait aux associations de mieux connaître leur public et de pouvoir aller à la rencontre de celui-ci, en ayant pour effet de stabiliser l'offre du secteur. Ce renforcement des liens avec le public pourrait aussi passer par **le financement de projets pilotes visant le développement de synergies entre les différents secteurs COCOF en lien avec le public alpha-FLE (primos arrivants, ISP, logements sociaux, jeunesse...).**
- **en favorisant l'organisation d'états généraux sur l'alphabétisation à Bruxelles.**

B. Veiller au développement de l'offre de formation de niveau oral débutant en ISP-alpha.

2. Un dispositif spécifique pour les jeunes (16-22 ans) en difficulté de lecture et écriture

Nous alertons sur le fait que nous sommes fréquemment sollicités par des travailleurs sociaux ou des parents soucieux de trouver une offre d'alphabétisation adaptée à des jeunes analphabètes ou illettrés (dont l'âge varie entre 16 et 22 ans), en difficulté dans leur parcours scolaire car ils ne maîtrisent pas suffisamment le français. Or, il est très difficile de donner suite à ce genre de demandes, car il n'y a pas ou très peu de dispositifs adaptés aux besoins de ces jeunes, qui, dès lors, risquent le décrochage scolaire, la disparition hors des radars, et un enlisement dans la précarité.

Dès lors, nous demandons à la COCOF **de favoriser l'émergence de projets spécifiques pour les publics analphabètes ou illettrés de la catégorie d'âge 16-22 ans, qui viendraient renforcer leurs compétences linguistiques et les soutiendraient dans la réussite de leur parcours scolaire (à savoir, la plupart du temps, des formations de l'enseignement professionnel).**

Par ailleurs, le Comité de pilotage permanent sur l'alphabétisation devait se réunir pour traiter de ce sujet en 2020, mais cela a été rendu impossible par la pandémie. Nous

proposons de réinscrire cette journée dans le calendrier du comité de pilotage, afin d'ensuite communiquer aux membres de la conférence interministérielle les constats et perspectives qui auront débouché de cette rencontre.

3. Sensibiliser les associations

Afin que le CRÉDAF réalise au mieux ses missions, nous demandons que la COCOF mette en œuvre les mesures suivantes :

- A. continuer à encourager les opérateurs d'alphabétisation et de FLE à faire part de leur offre de formation au CRÉDAF.**
- B. faire la promotion de la nouvelle nomenclature adoptée en janvier 2023 auprès des associations pour faciliter l'orientation du public et favoriser l'émergence d'un langage commun.**

4. Financer l'opérationnalisation du Test FLE

LEE Bxl-CRÉDAF compte organiser un groupe de travail, en collaboration avec des opérateurs de niveau P2-FLE, dans le but de développer un outil commun spécifiquement adapté aux besoins du public FLE et des associations. Après la conception, nous demandons à la COCOF de financer, selon les besoins qui seront constatés, la formalisation de ce test et son implémentation à Bruxelles.

5. Assouplir les critères de conventionnement

Pour soutenir les opérateurs qui démarrent dans cet axe du décret, nous suggérons à la COCOF d'ouvrir le champ d'action des conventions, notamment en rendant possible le conventionnement des opérateurs de l'axe 2 « Initiative », « Impulsion » ou « Innovation ».

6. Les TIC en Alpha : mieux soutenir les associations

Comme nous l'avons vu dans ce rapport, l'intégration des TIC dans les formations d'alphabétisation et de FLE reste un défi. En ce sens, nous proposons à la COCOF de mettre en œuvre ces 2 mesures :

- A. financer des postes ETP niveau bachelier de formateurs alpha-FLE spécialisés en TIC, afin d'accompagner les formateurs du réseau d'alphabétisation et de FLE désirant mettre en place des démarches qui intègrent le numérique.**
- B. stabiliser les postes d'informaticien public et d'agent de maintenance de LEE BXL-CRÉDAF.**



Lire et Ecrire Bruxelles

Avec le soutien de la Région de Bruxelles-Capitale,
de la Commission communautaire française, d'Actiris, de Bruxelles Formation,
et de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Cofinancé par l'Union européenne.



www.lire-et-ecrire.be/bruxelles